

ATELIER DE FORMATION ET D'ÉCHANGE

L'ACCOMPAGNEMENT INCLUSIF DES STAGIAIRES EN TRAVAIL SOCIAL

GUIDE D'ANIMATION





REMERCIEMENTS

La rédaction de ce guide d'animation est rendue possible grâce à la collaboration de certaines personnes. Nous remercions ainsi les personnes des milieux de pratique et celles qui supervisent les stagiaires en travail social qui ont partagé leurs réflexions et commentaires lors des ateliers de formation et d'échange sur l'accompagnement inclusif des stagiaires. Nous tenons aussi à souligner la contribution du comité de pilotage, formé de membres des Services à la communauté étudiante de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, du service pédagogique de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, du Centre intégré de santé et services sociaux des Laurentides et du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, qui à différents égards, a permis de bonifier cet outil.

RÉDACTION

Jacinthe Godard, professeure à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Dominique Jollette, professeure à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Gabrielle Arseneau, agente de recherche à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

RÉVISION DU DOCUMENT

Geneviève Blais

MISE EN PAGE

CC Consultants

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, mars 2024

Le présent guide a été rendu possible grâce au financement reçu du ministère de l'Enseignement supérieur.

Nous désirons également remercier les Services à la communauté étudiante de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour le financement de la recherche Réflexion sur la trajectoire des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques en travail social en vue d'améliorer leur expérience de stage.

PLAN DE PRÉSENTATION

MISE EN CONTEXTE	5
FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION	6
Objectifs	6
Public cible.....	6
Rôles et responsabilités	6
Matériel nécessaire.....	6
0 PRÉSENTATION DES PERSONNES PARTICIPANTES	7
Présentation.....	7
1 ACTIVITÉ D'INTRODUCTION.....	8
Défi d'écriture	8
Retour en groupe	9
2 PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE	10
Interrogation surprise : mythe ou réalité	10
Retour en groupe	12
Obligations légales d'accommodement.....	13
Capsule vidéo	14
Retour en groupe	14
3 TRAJECTOIRE DES STAGIAIRES EN TRAVAIL SOCIAL	15
Besoins sociopédagogiques et accompagnement inclusif des stagiaires	22
Aide-mémoire concernant les résultats de la recherche Réflexion sur la trajectoire des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques en travail social en vue d'améliorer leur expérience de stage	16
Besoins sociopédagogiques.....	17
Facteurs facilitants et obstacles.....	19
Tensions	21
Pistes de solution.....	22
4 VIGNETTES CLINIQUES.....	24
Questionnement en quatre temps pour déterminer les accommodements possibles	24
Vignette démonstrative.....	25
Vignette 1	27
Vignette 2	29
5 CONCLUSION.....	31
L'inclusion : une responsabilité partagée	31
RÉFÉRENCES	35
ANNEXES	
ANNEXE 1 – PLAN D'ANIMATION	36
ANNEXE 2 – QUESTIONNAIRE DE DÉBUT DE RENCONTRE.....	39
ANNEXE 3 – QUESTIONNAIRE DE FIN DE RENCONTRE.....	40
ANNEXE 4 – FORMULAIRE D'ÉVALUATION ET D'APPRÉCIATION	41
ANNEXE 5 – QUELQUES SUGGESTIONS D'OUTILS	42

MISE EN CONTEXTE

Depuis quelques années, les services à la communauté étudiante des établissements d'études postsecondaires font face à une augmentation importante des demandes de soutien de la part des étudiantes et étudiants en situation de handicap (ÉSH). Notons d'ailleurs que les cours théoriques ne sont pas les seuls lieux où ces besoins se font sentir : les stagiaires en milieu de pratique éprouvent également un besoin accru de soutien et de mesures d'accommodement. À la lumière de ce constat, deux professeures à la formation pratique en travail social de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) ont entamé un processus de recherche.

Leur recherche exploratoire avait pour but d'améliorer l'expérience des stages au baccalauréat en travail social à l'UQAT pour les étudiantes et étudiants ainsi que pour les milieux qui les accueillent. Pour ce faire, une mobilisation des personnes impliquées dans les stages dans un processus réflexif sur la trajectoire des étudiantes et étudiants a été privilégiée. L'objectif était de construire du sens avec les différentes personnes ayant vécu l'expérience des stages en se penchant sur leur compréhension de la situation et les pratiques d'accompagnement mises en œuvre.

Des résultats de recherche a émané une volonté de mettre en place des actions qui contribueront à opérationnaliser la réflexion quant à l'inclusion des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques lors des stages. Une démarche de formation sur la diversité et les accommodements a ainsi été élaborée dans le but de bonifier l'expérience des stages en travail social de ces personnes ainsi que des milieux qui les accueillent.

Le présent atelier s'inscrit dans une démarche d'appropriation des données de l'étude et de co-construction avec les actrices et acteurs des milieux de pratique et du milieu d'enseignement afin de faciliter un accompagnement inclusif des stagiaires en travail social. Cette démarche vise notamment à identifier des stratégies d'inclusion significatives afin de mettre en place un processus concerté d'accompagnement des stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques.

Il s'agit ici d'un processus de mobilisation des connaissances et de concertation auquel des professionnelles et professionnels du milieu universitaire, collégial et des milieux de pratique ont contribué, en partageant leurs réflexions et en participant à des discussions. Ces personnes ont ainsi permis de bonifier l'atelier de formation et d'échange portant sur les besoins et les réalités des stagiaires. La démarche a été chapeautée par un comité de pilotage, formé de membres des Services à la communauté étudiante de l'UQAT, du service pédagogique de l'UQAT, du Centre intégré de santé et services sociaux des Laurentides et du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le présent guide d'animation expose le déroulement et les activités proposées pour animer un atelier de formation et d'échange, prévu sur une période de trois heures. L'atelier proposé s'adresse tant aux personnes qui ont ou qui vont superviser et accompagner des stagiaires en intervention sociale, qu'aux personnes gestionnaires des milieux de pratique.

Cet outil est donc divisé en cinq parties : 1) Une activité d'introduction 2) La problématique 3) Les résultats de recherche 4) Des vignettes cliniques 5) La conclusion.

Ce guide d'animation présente les objectifs ainsi qu'un plan d'animation pour chacune des activités suggérées. Des stratégies et des outils d'animation sont proposés, accompagnés de compléments d'information avec des éléments de réflexion et de discussion pour faciliter l'animation. Le guide se veut un outil autonome, c'est-à-dire qu'il a été élaboré d'une façon à pouvoir être réutilisé, alimentant la réflexion des personnes souhaitant remettre en question leurs pratiques d'accompagnement des stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques. Il est à noter que l'adoption de pratiques plus inclusives d'accompagnement bénéficiera non seulement aux stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques, mais aussi à l'ensemble des étudiantes et étudiants.

De plus, il importe d'insister sur le fait que ce guide d'animation et ses activités sont des propositions. Les exercices présentés sont des outils d'animation, c'est-à-dire qu'ils peuvent être adaptés en fonction des expériences, des contextes et du style d'animation souhaité.

Bonne animation!

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

OBJECTIFS

Objectif général

- » Coconstruire, avec les actrices et acteurs des milieux de pratique, une réflexion critique afin de faciliter un accompagnement inclusif des stagiaires en travail social.

Objectifs spécifiques

- » Faire connaître les besoins et les différentes réalités des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques dans le parcours de stage ainsi que les obstacles rencontrés.
- » S'approprier les responsabilités relatives aux mesures d'accommodement et d'inclusion devant être adoptées en milieu de pratique.
- » Élaborer des stratégies avec les milieux de stage afin de mieux accompagner les stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques.

PUBLIC CIBLE

Cet atelier de formation s'adresse aux personnes qui accompagnent ou supervisent des stagiaires en travail social ou en intervention sociale, ainsi qu'aux gestionnaires de milieux de stage. Toute personne qui gravite autour de stagiaires dans le milieu de pratique est également invitée à participer à cet atelier.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- » Ordinateur portable
- » Projecteur avec haut-parleurs
- » Fil HDMI
- » Présentation PowerPoint
- » Cahier de la personne participante
- » Capsule vidéo Les besoins sociopédagogiques des stagiaires en travail social
- » Stylos ou crayons
- » Fiche aide-mémoire des savoirs en stage
- » Tableau ou grand bloc-notes

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Animateur ou animatrice

- » Animer la formation
- » Susciter des réflexions, des questionnements
- » Assurer les droits de parole
- » Assurer le respect des règles du groupe
- » Gérer le temps
- » Remettre aux personnes participantes tout matériel pertinent à l'atelier

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- » Respecter la confidentialité pendant et après l'atelier :
 - » Éviter de dévoiler des renseignements qui pourraient permettre d'identifier une personne.
 - » Éviter de divulguer des renseignements confidentiels communiqués pendant l'atelier à l'extérieur de celui-ci.
- » Faire preuve de respect dans les échanges et dans la formulation de ses opinions.
 - » Respecter toute autre règle mentionnée par les personnes participantes.

Personnes participantes

- » Faire preuve de respect à l'égard des autres
- » Respecter les règles de fonctionnement du groupe
- » Participer aux activités et aux discussions
- » Être authentique dans ses réponses et ses interventions

En début de rencontre, inviter les personnes participantes à remplir le questionnaire de début de rencontre, qui se retrouve en annexe 2 du présent guide d'animation. Cet outil sert à coucher sur papier les attentes et les perceptions des personnes participantes en ce qui concerne leurs connaissances initiales de la thématique de l'atelier de formation et d'échange. À la fin de l'atelier, demander aux personnes participantes de remplir un questionnaire similaire. Elles pourront ainsi comparer leurs réponses et analyser si un changement est survenu en cours de formation.



0 | PRÉSENTATION DES PERSONNES PARTICIPANTES

OBJECTIF

Offrir l'opportunité à chaque personne de se présenter afin de favoriser la participation lors de l'atelier.

Prévoir environ 1 minute par personne.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- » Tableau ou grand bloc-notes
- » Crayon-feutre

DÉROULEMENT

En employant la méthode popcorn, demander à chaque personne de se présenter. Profiter de ce moment pour valider les attentes et les besoins de chacune et chacun en lien avec l'atelier. Au besoin, recadrer les objectifs de l'atelier à la suite de la présentation de l'ensemble des personnes présentes afin d'éviter les déceptions.

- » Nom et organisation
- » Expériences en accompagnement ou en supervision
- » Attentes et besoins en lien avec l'atelier

Écrire les attentes et les besoins mentionnés par les personnes participantes au tableau ou sur le bloc-notes.

Méthode popcorn

À tour de rôle, chaque personne participante décide à quel moment elle prendra la parole.

RENOMMER LES OBJECTIFS DE L'ATELIER

Objectif général

Coconstruire, avec les actrices et acteurs des milieux de pratique, une réflexion critique afin de faciliter un accompagnement inclusif des stagiaires en travail social.

Objectifs spécifiques

- » Faire connaître les besoins et les différentes réalités des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques dans le parcours de stage ainsi que les obstacles rencontrés.
- » S'approprier les responsabilités relatives aux mesures d'accommodement et d'inclusion devant être adoptées en milieu de pratique.
- » Élaborer des stratégies avec les milieux de stage afin de mieux accompagner les stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques.

PRÉSENTER LE CAHIER DE LA PERSONNE PARTICIPANTE ET LES GRANDES LIGNES DE CE QUI SERA ABORDÉ AU COURANT DE L'ATELIER.

- » Ce cahier est un outil contenant les renseignements pertinents qui seront discutés lors de l'atelier et des espaces réservés pour réaliser les activités. Le cahier comprend également des pistes de réflexion en lien avec le matériel discuté lors de l'atelier et sert d'outil pour la prise de notes.
- » Les thèmes abordés lors de la rencontre seront :
 - » Les obligations légales liées aux mesures d'accommodement;
 - » Les besoins sociopédagogiques des stagiaires;
 - » Les facteurs facilitants et les obstacles au stage;
 - » Les tensions qui influencent les personnes impliquées en stage;
 - » La réflexion en quatre temps (de l'Université Laval);
- » Les stratégies et pistes de solution;
- » Les ressources disponibles.

NOMMER LES RÈGLES DE GROUPE ET DEMANDER S'IL Y EN A D'AUTRES À AJOUTER.

- » Respecter la confidentialité pendant et après l'atelier :
 - » Éviter de dévoiler des renseignements qui pourraient permettre d'identifier une personne;
 - » Éviter de divulguer des renseignements confidentiels communiqués pendant l'atelier à l'extérieur de celui-ci.
- » Faire preuve de respect dans les échanges et dans la formulation de ses opinions.
- » Respecter toute autre règle mentionnée par les personnes participantes.

1 | ACTIVITÉ D'INTRODUCTION

DÉFI D'ÉCRITURE

OBJECTIF

Mettre la table quant au sujet de discussion de l'atelier et amorcer la réflexion.

Prévoir 5 minutes pour la réalisation de la dictée et 15 minutes pour le retour en groupe.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- » Chaque personne participante a besoin d'une feuille de papier 8,5 x 11 pouces (espace prévu dans le cahier de la personne participante) et d'un stylo ou d'un crayon.

DÉROULEMENT

- » Demander aux personnes participantes d'écrire un texte de leur main non dominante. Leur objectif est de rédiger l'entièreté du texte qui sera dicté, et ce, sans fautes de grammaire.
- » Dicté le texte aux personnes participantes. Éviter de répéter les phrases trop souvent et utiliser de longs bouts de phrases. L'objectif est de rendre la tâche un peu plus difficile aux personnes participantes.
- » Lorsque l'activité est terminée, le texte peut être affiché à l'écran.

● Autre possibilité d'animation

Demander aux personnes participantes de répondre à la question « Qu'avez-vous ressenti pendant l'activité? » sur des papiers autocollants de style Post-it et de les coller au tableau. L'animatrice ou l'animateur fait le retour avec les personnes participantes.

LE TEXTE

«La démarche de l'éducation inclusive consiste à chercher comment transformer les systèmes éducatifs et les autres cadres d'apprentissage pour les adapter à la diversité des apprenants. L'inclusion s'attache à offrir aux personnes handicapées [...] des chances égales de participation au sein des structures d'enseignement [...]» (UNESCO, 2005, p. 15).

RETOUR EN GROUPE

Faire un retour en posant directement les questions au groupe et laisser les personnes participantes y répondre à haute voix.

1. Qu'avez-vous ressenti durant l'activité?

(Miser sur cette question et sur ce que les personnes participantes ont pu ressentir lors de l'activité : frustration, incompetence, difficulté, etc.)

2. Quels sont les liens que vous pouvez faire avec les stagiaires qui vivent une situation de handicap ou qui ont des besoins sociopédagogiques?

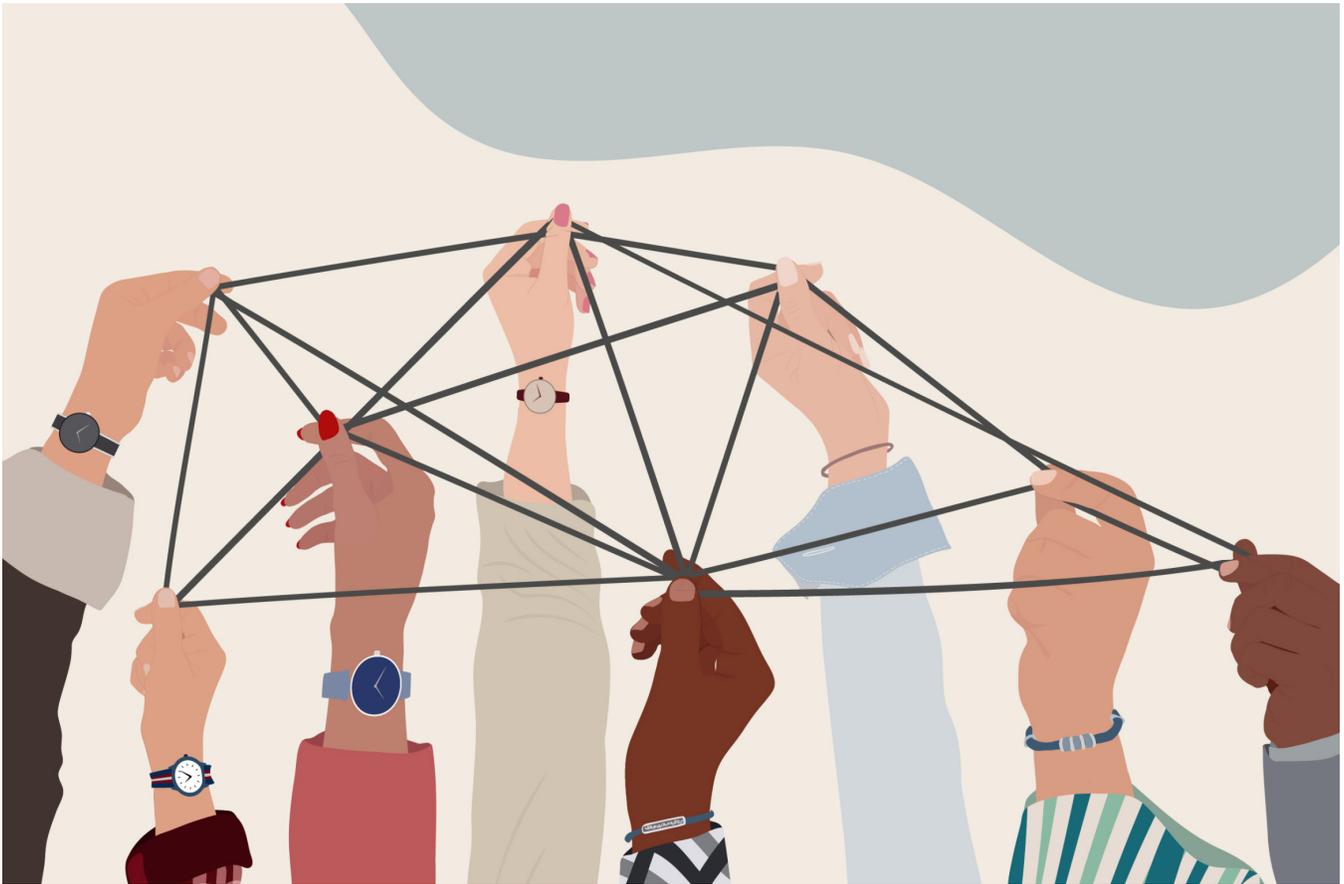
(Faire le lien avec la thématique de l'atelier).

- » Sentiments similaires à ceux que peuvent vivre quotidiennement les personnes ayant des besoins sociopédagogiques. Par exemple : la frustration, l'envie d'abandonner, le sentiment d'échec, la comparaison avec les autres personnes participantes, l'autosabotage ou le fait de tourner les coins ronds.

Questions supplémentaires pour susciter les échanges

- » **Comment avez-vous trouvé la tâche d'écrire avec votre main non dominante?**
(Miser sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une tâche naturelle pour les personnes participantes et qu'elles auraient sûrement pu réaliser l'activité d'une autre façon).
- » **Qu'est-ce qui aurait pu faciliter la tâche aujourd'hui?**
 - » Taper sur un clavier;
 - » Avoir moins de distractions;
 - » Avoir une narration plus lente avec des répétitions plus fréquentes.

(Si les personnes participantes mentionnent « l'utilisation de ma main dominante », les sensibiliser au fait que les personnes ayant des besoins sociopédagogiques ou qui vivent avec une situation de handicap n'ont parfois pas de « main dominante »).



RETOUR SUR L'OBJECTIF DE CETTE ACTIVITÉ

Cette activité avait comme objectif de vous mettre dans la peau d'une personne qui vit une réalité particulière ou une situation de handicap et des difficultés pouvant être rencontrées, plus particulièrement celles créées par l'environnement.

Comme vous avez pu le constater, vous aviez très peu de contrôle sur la situation : vous deviez accomplir la tâche d'une façon très précise, alors qu'il y aurait eu d'autres options pour bien l'accomplir; vous ne pouviez pas poser de questions ou faire répéter la narration. Aussi, lorsqu'on vous a demandé comment l'activité aurait pu être réalisée différemment, des personnes participantes peuvent avoir eu de la difficulté à répondre à cette question. Cela reflète bien la réalité de certaines stagiaires qui ne sont pas en mesure de bien déterminer de quelle façon on peut répondre à leurs besoins pendant les stages.

Les personnes ayant des besoins sociopédagogiques vivent quotidiennement ce genre d'embûches, ainsi que les émotions qui en découlent. Cela vient alourdir le processus d'apprentissage, l'appropriation des connaissances et des savoirs pratiques, l'intégration dans le milieu scolaire ou professionnel, et plus encore. L'activité n'offre qu'un petit aperçu du genre de difficultés, d'obstacles et d'émotions que les stagiaires qui ont des besoins sociopédagogiques peuvent vivre. Cela dit, cette activité reflète également qu'il est parfois possible de procéder autrement.

2 | PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE

INTERROGATION SURPRISE : MYTHE OU RÉALITÉ

OBJECTIF

S'approprier les responsabilités relatives aux mesures d'accommodement et d'inclusion devant être adoptées en milieu de pratique.

Calculer 15 minutes pour la réalisation du questionnaire en groupe.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- » Si la rencontre est en présentiel : cartons recto verso «MYTHE» et «RÉALITÉ», prévus à la dernière page du cahier de la personne participante

DÉROULEMENT

- » En groupe, chaque personne répond individuellement aux énoncés en utilisant son carton de réponse.
- » Demander aux personnes participantes pour quelles raisons elles pensent que leur réponse est la bonne. Utiliser leurs réponses pour déconstruire les préjugés et pour formuler la bonne réponse.
- » Prévoir quelques minutes pour énoncer les faits quant aux obligations légales.

QUESTIONS

1 Vous apprenez que la ou le stagiaire que vous accompagnez a droit à des mesures d'accommodement. Votre réaction est de vous questionner sur ce que cette personne fera sur le marché du travail puisqu'elle va rusher une fois qu'elle sera embauchée!

MYTHE

Comme les milieux de travail sont régis par les mêmes lois que les milieux de stage, soit la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*, la *Charte canadienne des droits et libertés* et la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées*, ils doivent également mettre en place des mesures d'accommodement pour les personnes qui vivent avec une situation de handicap.

Rappelons que l'ensemble des stagiaires doit respecter les mêmes critères d'évaluation quant à ses compétences professionnelles et aux savoirs à acquérir. Ainsi, les personnes détenant un diplôme ont su démontrer qu'elles détenaient les savoirs et les compétences nécessaires pour accomplir leur rôle professionnel, et ce, qu'elles aient eu accès à des mesures d'accommodement ou non. Ainsi, ce n'est pas l'accès à des mesures d'accommodement qui détermine si les stagiaires seront en mesure de remplir leur rôle professionnel ou non.

Il est nécessaire de se demander si notre milieu de pratique est approprié, c'est-à-dire qu'il possède les aménagements et conditions pour recevoir des stagiaires ayant des besoins particuliers.

2 Les étudiantes et étudiants qui vivent avec un handicap se disent souvent : « Je ne ferai pas de demande d'accommodement pour mon stage : je veux essayer sans y avoir recours. »

RÉALITÉ

Les étudiantes et étudiants qui vivent avec une situation de handicap hésitent souvent à divulguer leur situation au milieu de stage, puisqu'ils craignent les répercussions possibles (se voir refuser le stage, recevoir une étiquette, se voir pénaliser lors des évaluations, avoir de la difficulté à se trouver un emploi par la suite). Même s'il s'agit de répercussions discriminatoires et que les lois protègent les stagiaires et les professionnelles et professionnels, les situations de discrimination susmentionnées existent. Les craintes des stagiaires sont bien fondées. Malheureusement, cela nuit davantage à leurs apprentissages (Bergeron-Leclerc et Simard, 2019) puisqu'au lieu d'avoir accès à tous les outils utiles pour bien développer leurs compétences professionnelles, les stagiaires se retrouvent en situation de compensation constante. Cela peut avoir comme conséquence de diminuer leur capacité d'apprentissage, d'ajouter des contraintes (ce qui peut augmenter l'épuisement, l'anxiété, etc.) en plus d'effriter la relation avec les personnes qui les accompagnent (et ainsi accroître l'épuisement de celles-ci).

De la situation de handicap au dévoilement de sa situation aux professionnels concernés, il y a un pas... que certains n'oseront pas franchir. Cet écart entre la prévalence des étudiants ayant des troubles, la prévalence des étudiants qui se considèrent en situation de handicap et ceux qui dévoilent leur condition aux services concernés est perceptible à l'UQAC [Université du Québec à Chicoutimi]. En effet, en 2017-2018, 427 personnes se sont déclarées aux services d'accueil et de soutien aux étudiants en situation de handicap (AQICESH, 2018), ce qui ne représente seulement que 21,6 % de la population susceptible de le faire, et 6,5 % de la population universitaire totale de l'UQAC. (Bergeron-Leclerc et Simard, 2019, p. 100).

Cette conduite peut aussi se produire en raison du manque de connaissance des services disponibles, en raison d'une crainte liée à la stigmatisation, à la peur de ne pas être pris au sérieux ou de se voir offrir des «avantages» (Bergeron-Leclerc et Simard, 2019) ou encore, de ne pas se reconnaître comme vivant une situation de handicap.

3 Comme personne qui assure l'accompagnement ou la supervision, je devrais être informée que la ou le stagiaire a un besoin d'accommodement afin de bien l'accompagner. MYTHE

Les stagiaires sont les seules personnes qui peuvent décider de dévoiler leur situation de handicap. Toutes les autres parties prenantes (Services à la communauté étudiante, agente ou agent de stage, ressource enseignante, professionnelle ou professionnel de l'établissement d'enseignement, etc.) ne peuvent dévoiler cette information au milieu de stage sans le consentement préalable des stagiaires (Fournier, Dagneau et Villeneuve, 2020). Les stagiaires qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodement doivent faire part de leur situation de handicap, mais seulement aux instances nécessaires : donc, seules les personnes incontournables doivent être mises au courant (par exemple, les ressources humaines, les directions ou les responsables du programme). Encore une fois, la personne qui assure l'accompagnement ou la supervision n'a pas à être mise au courant des mesures d'accommodement (à moins que ce soit indispensable) ni du diagnostic : la décision de dévoiler ou non ces renseignements appartient uniquement aux stagiaires.

Faisons le lien avec l'énoncé précédent : les personnes qui vivent une situation de handicap ont des craintes fondées liées au dévoilement de leur situation. Elles ont possiblement déjà fait face à des situations de discrimination et sont conscientes des répercussions possibles de leur situation : elles ne peuvent pas savoir comment la personne va réagir à la suite de ce dévoilement et, une fois dites, les paroles ne peuvent être reprises. Alors, bien que les personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision voient un avantage à être au courant de la situation de la ou du stagiaire et qu'il y a des bénéfices liés au dévoilement de sa situation, les craintes demeurent présentes. C'est donc un dilemme bien réel pour les stagiaires.

4 Les mesures d'accommodement donnent des avantages aux stagiaires comparativement à leurs collègues de classe qui n'y ont pas droit. MYTHE

Les accommodements pallient les difficultés vécues par les stagiaires en raison de leur situation de handicap. Ainsi, les accommodements permettent aux personnes qui vivent avec une situation de handicap de ne pas être désavantagées par cette situation. « L'accommodement doit donc être vu comme un moyen différent d'atteindre le même but » (Pautel, 2017, p. 34). Il est prévu par la loi qu'une personne en situation de handicap puisse se prévaloir de mesures d'accommodement pour bien répondre à ses besoins et de ne pas être désavantagée par sa situation. Ainsi, refuser un accommodement raisonnable (qui ne crée donc pas de contrainte excessive au milieu de stage) est une forme de discrimination, car cette situation exclut un groupe de personnes. « Si un handicap est créé ou accentué par des formes d'enseignement et d'évaluation qui ne sont pas absolument nécessaires à l'acquisition ou à la démonstration des apprentissages, il y a là une exclusion qui, comme le dit la Cour suprême [...], « découle d'une interprétation de la société fondée seulement sur les attributs "de l'ensemble" auxquels les personnes handicapées ne pourront jamais avoir accès » (Brodeur et al., 2017, p. 29).

Qu'est-ce qu'une contrainte excessive? Selon Ellefsen (2015, cité dans Pautel, 2017, p. 17), la contrainte excessive en contexte éducatif se manifestera par « un obstacle majeur et important, tant au plan pédagogique, administratif et financier, de nature à rendre une mesure d'accommodement déraisonnable et excessive ». En milieu d'emploi, la Cour suprême ajoute « que l'emploi de l'adjectif "excessive" suppose qu'une certaine contrainte est acceptable; seule la contrainte véritablement "excessive" constitue la limite à l'obligation d'accommoder » (Desjardins et Giguère, 2013, p. 368).

5 Comme milieu de stage, je dois accepter toute mesure d'accommodement afin de permettre aux stagiaires de réussir leur stage. MYTHE

Les accommodements à mettre en place ne doivent pas constituer une contrainte excessive pour le milieu. Ainsi, certaines mesures sont plus acceptables que d'autres. D'ailleurs, il faut également s'assurer que la mesure d'accommodement ne nuit pas aux exigences pédagogiques du stage, ne constitue pas un avantage pour la ou le stagiaire ayant des besoins sociopédagogiques comparativement aux autres stagiaires et que la mesure d'accommodement répond réellement à ses besoins. Notons d'ailleurs que toute demande des stagiaires n'a pas à être acceptée : ce sont les Services à la communauté étudiante qui déterminent les mesures d'accommodement qui répondent le mieux à leurs besoins. Ces mesures sont mises en place en collaboration avec les stagiaires concernés ainsi que les ressources enseignantes et les milieux de stage.

« L'accommodement est une obligation de moyen, et non une obligation de résultat ». Un établissement d'enseignement « ne saurait être tenu d'assurer la réussite de ses étudiants, que ceux-ci soient en situation de handicap ou non » (Pautel, 2017 : 33).

6 Pour être équitable et offrir une chance égale à l'ensemble des stagiaires, le milieu doit s'assurer d'offrir des conditions identiques à toutes les personnes en stage et de leur donner accès exactement au même matériel. MYTHE

Comme susmentionné, il est parfois nécessaire d'offrir des outils ou des mesures nécessaires aux stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques (par exemple, l'utilisation d'Antidote, une entrée progressive en stage, etc.). Cela n'est pas un avantage, mais plutôt une façon de leur permettre de bien répondre aux exigences du stage sans que leur situation particulière soit un désavantage. « Selon la Cour suprême “la véritable égalité [n'est] pas nécessairement produite par un traitement identique. Dans certains cas, des distinctions formelles de traitement seront nécessaires afin de composer avec les différences entre les individus et de produire ainsi un véritable traitement égal” » (Brodeur et al., 2017, p. 28). « L'obligation de non-discrimination impose de traiter la situation de handicap d'une manière qui la fasse disparaître ou réduise ses effets. Cela implique un “accommodement raisonnable”, c'est-à-dire une mesure ponctuelle “sans contrainte excessive” qui puisse “compenser l'effet discriminatoire” de l'environnement » (Brodeur et al., 2017, p. 28).

RETOUR EN GROUPE



Faire un retour en posant les questions suivantes au groupe et laisser les personnes participantes y répondre verbalement.

- » Est-ce que les énoncés cités dans le questionnaire sont des commentaires que vous avez déjà entendus? Y a-t-il des commentaires que vous avez vous-même émis?



OBLIGATIONS LÉGALES D'ACCOMMODEMENT

L'inclusion des étudiantes et étudiants en situation de handicap est encadrée par diverses lois et politiques sociales, soit : la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*, la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q. chapitre E-20.1). Celles-ci visent à assurer l'exercice des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap afin de leur permettre d'avoir accès à une éducation de qualité. Ces lois encadrent donc certaines obligations juridiques dans les milieux d'enseignement et les milieux de pratique, dont font partie les milieux de stage.

L'article 10 de la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec* précise qu'exclure une personne en raison de son handicap ou de son droit de se prévaloir de mesures pour pallier ce handicap, comme les mesures d'accommodement, constitue un acte de discrimination contre cette personne :

Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, **le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.**

En tant qu'organismes publics, les établissements d'enseignement et les milieux de pratique doivent offrir leurs services en respectant notamment les principes de la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec* sans discriminer les étudiantes et étudiants en situation de handicap qui peuvent requérir certains services particuliers et spécialisés. Les universités doivent donc offrir des mesures de soutien aux étudiantes et étudiants qui ont des besoins particuliers, d'où le concept d'accommodement raisonnable.

Un **accommodement raisonnable** est un moyen différent d'atteindre un but sur le plan pédagogique. « L'obligation d'accommodement raisonnable vise à assurer à l'étudiant en situation de handicap, la possibilité d'atteindre ses objectifs relatifs aux cours ou aux stages sans être désavantagé par sa situation de handicap, le tout, sous réserve que cela ne crée pas une contrainte excessive pour l'établissement » (Phillion, Bourassa, et al., 2016, p. 8).

L'accommodement raisonnable n'est pas un privilège ou un passe-droit : il ne doit jamais entrer en concurrence ou

en conflit avec les objectifs pédagogiques à atteindre. La mesure d'accommodement vise plutôt à favoriser l'équité et à amoindrir le désavantage causé par une situation de handicap (Phillion, Bourassa, Lanaris et Pautel, 2016). Ainsi, l'établissement d'enseignement et les milieux de stage ont l'obligation de mettre en place des moyens et d'offrir des mesures d'accommodement et d'inclusion. Ils n'ont cependant pas une obligation de résultat, donc de diplômé l'ensemble des étudiantes et étudiants qui se prévalent de mesures d'accommodement.

Voici des exemples d'accommodements raisonnables :

- » Allonger les périodes de stage;
- » Ajuster les heures de stage (par exemple, avoir des périodes de dîner plus longues et ajuster l'horaire de façon que les 7 heures de stage quotidiennes soient comblées);
- » Avoir un horaire variable en fonction des périodes plus chargées, de façon à ventiler les heures de travail pour permettre à la ou au stagiaire de se reposer;
- » Avoir des périodes de télétravail balisées;
- » Augmenter les heures de supervision;
- » Enregistrer certaines rencontres, avec le consentement des personnes concernées;
- » Recevoir des consignes par écrit ou enregistrées;
- » Remettre des journaux réflexifs dictés à l'oral au lieu du format écrit;
- » Avoir une grille d'observation adaptée à la réalité de la ou du stagiaire;
- » Avoir droit à la présence d'une professionnelle ou d'un professionnel externe (par exemple une psychoéducatrice ou un psychoéducateur), à la demande de la ou du stagiaire, lors des rencontres d'évaluation afin de faciliter l'acquisition de compétences.

Cette liste est loin d'être exhaustive, mais démontre bien la diversité d'accommodements pouvant être offerts aux stagiaires. Bien qu'il soit possible d'offrir des exemples d'accommodements raisonnables, il est difficile de donner des exemples de contraintes excessives puisqu'il doit y avoir une démonstration que l'accommodement constituerait alors d'une contrainte excessive pour le milieu de stage ou pour l'établissement d'enseignement.



CAPSULE VIDÉO

OBJECTIF

S'approprier les responsabilités relatives aux mesures d'accommodement et d'inclusion devant être adoptées en milieu de pratique.

Prévoir 8 minutes pour le visionnement de la capsule vidéo et 7 minutes pour le retour en groupe.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- » Ordinateur avec accès à la capsule vidéo Les besoins sociopédagogiques des stagiaires en travail social
- » Projecteur
- » Écran

DÉROULEMENT

- » Présenter la capsule vidéo à l'écran.

RETOUR EN GROUPE

Après le visionnement de la vidéo, récolter les réactions des personnes participantes.

- 1. Quelles sont vos réactions à la suite du visionnement de la vidéo? Qu'en retenez-vous?**
- 2. Est-ce qu'il y a des éléments avec lesquels vous êtes d'accord? En désaccord? Y a-t-il des éléments qui vous surprennent?**

Mentionner que la vidéo met la table pour la suite de l'atelier et que nous allons revenir sur les divers sujets abordés.

3 | TRAJECTOIRE DES STAGIAIRES EN TRAVAIL SOCIAL

RÉSULTATS DE RECHERCHE

BESOINS SOCIOPÉDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNEMENT INCLUSIF DES STAGIAIRES

OBJECTIF

Faire connaître les besoins et les différentes réalités des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques dans le parcours de stage ainsi que les obstacles rencontrés.

Prévoir 5 minutes pour faire un retour sur la présentation des résultats de recherche et 25 minutes pour le retour en groupe.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- » Aucun

DÉROULEMENT

- » Présenter sommairement quelques faits saillants des résultats de la recherche. Ceux-ci sont abordés dans la vidéo : attention de cibler les éléments qui vous semblent les plus significatifs.
- » Demander aux personnes participantes leurs réactions. Utiliser leurs réponses pour susciter des réflexions ou encore formuler la bonne réponse. Le texte qui suit représente un aide-mémoire concernant les principaux résultats de la recherche, afin de faciliter l'animation.

RÉACTION AUX RÉSULTATS DE RECHERCHE

- » Quels sont les défis auxquels vous faites face lorsque vous accompagnez ou supervisez des stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques?
- » Quels sont les aspects de ces résultats qui vous font le plus réfléchir?

● Autre possibilité d'animation

Diviser le groupe en trois ou quatre sous-groupes et leur offrir quelques questions sur lesquelles réfléchir. Faire un retour en grand groupe en invitant les sous-groupes à partager les réflexions et leurs réponses.

AIDE-MÉMOIRE

CONCERNANT LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Réflexion sur la trajectoire des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques en travail social en vue d'améliorer leur expérience de stage



L'accroissement des étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers pose des défis tant sur le plan de l'enseignement que de la formation pratique. Ces défis se font également sentir dans la transition entre les cours théoriques et les stages. Cela découle du fait que les mesures d'accommodement offertes lors des cours théoriques ne s'appliquent pas toujours en contexte de stage, puisque les conditions sont bien différentes. Les défis constatés lors de la formation pratique sont :

- » À l'étape du placement des stagiaires, il s'avère souvent ardu de trouver des milieux pouvant offrir les mêmes accommodements que l'université, ou encore de trouver du personnel ouvert à accompagner ces stagiaires; celui-ci ne se sent pas toujours suffisamment outillé et soutenu.
- » Durant le stage, il peut devenir difficile de bien cerner la source réelle des difficultés de ces stagiaires et d'évaluer justement si elles relèvent d'une limite de leurs compétences ou de leur besoin d'accommodement qui n'est pas comblé adéquatement. (Rappelons que l'accommodement n'est pas gage de réussite.)

À la lumière de ces constats et avec l'intention de faciliter le processus de transition des cours théoriques vers les stages des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques, deux professeures de l'UQAT ont entrepris un projet de recherche. Cet atelier de formation et d'échange est né de ce projet.

- » But de la recherche : Améliorer l'expérience de stage au baccalauréat en travail social de l'UQAT des étudiantes et étudiants, particulièrement ceux manifestant des besoins sociopédagogiques, et des milieux qui les accueillent en mobilisant les différentes actrices et acteurs des stages dans un processus réflexif sur la trajectoire de ces étudiantes et étudiants.
- » Collecte de données (entre l'automne 2019 et l'été 2021)
 - » 10 entrevues (5 auprès de personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision et 5, auprès de stagiaires)
 - » 2 groupes de codéveloppement (1 groupe de personnes qui assurent l'accompagnement et 1 groupe de personnes qui assurent la supervision) ayant participé à 3 rencontres
 - » Questionnaires en fin de parcours 2021 (19 personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision et 5 personnes diplômées ont répondu)

BESOINS SOCIOPÉDAGOGIQUES

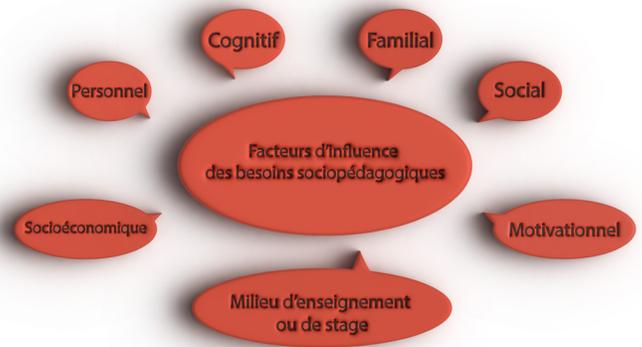
Qu'est-ce qu'un besoin sociopédagogique et pourquoi avoir opté pour ce terme? Comme la vidéo précédente le mentionne, le terme «besoins sociopédagogiques» englobe les besoins éducatifs particuliers des étudiantes et étudiants, que ceux-ci aient reçu un diagnostic en lien avec leur situation d'handicap ou non. Les facteurs qui influencent ces besoins peuvent être d'ordre cognitif, personnel, familial, social, socioéconomique, émotionnel, motivationnel, et peuvent même découler des pratiques d'enseignement et du milieu de stage. Pour les chercheuses, il importait d'inclure non seulement les étudiantes et étudiants en situation de handicap, mais également toutes les personnes qui mentionnaient avoir des besoins en contexte de stage. Opter pour cette approche permet d'obtenir une analyse plus éclatée et plus inclusive.

Les principaux besoins mentionnés par les étudiantes et étudiants ou encore les personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision sont les suivants :

Soutenir et valider les stagiaires

Les stagiaires sont en situation d'apprentissage et ont besoin de se sentir soutenus dans leurs diverses démarches et actions. Les personnes qui les accompagnent doivent être conscientes des facteurs qui peuvent être anxiogènes (par exemple : nouveau milieu, mise en pratique de la théorie pour la première fois, se sentir en constante évaluation, pression de bien performer pour obtenir son grade, etc.). Il est important de se rappeler que pour plusieurs personnes, l'arrivée en stage concorde avec leur première expérience de travail professionnel. Aussi, bien qu'elles ne soient plus en classe quotidiennement, elles ont tout de même les séminaires de stage, parfois des cours optionnels, des travaux et des lectures, en plus de leurs obligations (travail, famille, etc.). Ce nouvel horaire requiert une adaptation particulière et plusieurs ont un horaire surchargé.

Comme personne qui accompagne ou supervise les stagiaires, vous pouvez valider leurs difficultés, les soutenir dans la mise en pratique de la théorie ou encore sur le plan émotif. Les stagiaires vivent une panoplie de changements et une période d'adaptation importante. Il vous sera peut-être nécessaire de préciser la limite liée à votre rôle et qu'il existe un rapport professionnel avec eux. Les stagiaires demeurent les principaux responsables de leurs apprentissages et doivent faire preuve de proactivité dans les avenues choisies pour surmonter les différentes difficultés rencontrées.



Mettre des limites lorsque nécessaire

Parfois, les stagiaires ne se voient pas aller et ont besoin qu'on les arrête. Certaines et certains vivent des difficultés en contexte de stage et espèrent réussir : ces personnes peuvent avoir tendance à cacher leurs difficultés, par crainte de l'échec. Les personnes qui accompagnent ou supervisent les stagiaires se rendent fréquemment compte de la situation. Un temps d'arrêt avec la ou le stagiaire pour lui refléter la situation peut s'avérer nécessaire : « Là, je pense que ça ne fonctionne plus et que ça va trop loin. » Ceci favorise une prise de recul, qui est le prochain besoin.

La mise en place de limites est également une stratégie à adopter pour les personnes qui accompagnent ou supervisent des stagiaires. Ceci permet d'établir une relation saine entre les deux parties et de limiter les risques d'épuisement.

Prendre du recul, c'est-à-dire favoriser l'introspection chez les stagiaires et l'acceptation d'une vulnérabilité

Les stagiaires n'aiment pas nécessairement avoir la sensation de ne pas être en pleine possession de leurs moyens. Ceci est particulièrement observé et mentionné par des stagiaires qui éprouvent des symptômes d'anxiété (alors que l'anxiété est exacerbée dans le contexte de stage) ou encore chez les étudiantes et étudiants ayant des besoins liés à une réalité de santé mentale.

Se sentir en sécurité

Pour plusieurs stagiaires, le besoin d'avoir une certaine routine, d'avoir un confort dans les tâches à faire et d'avoir place à l'erreur se fait sentir. Un accompagnement dans la mise en place d'une routine et un rappel que les stages font partie du processus d'apprentissage (les erreurs en font donc partie) est nécessaire.



Avoir une structure claire, soit des balises et un cadre à mettre en place

Parfois, les stagiaires ont de la difficulté à se structurer et ont besoin d'aide à ce niveau afin de progresser. Notons ici que l'organisation n'est pas une compétence développée dans le cadre de cours universitaires, du moins pas comme nous pouvons l'entendre dans un contexte de stage, où la réalité se rapproche plutôt de celle du milieu du travail. Les cours universitaires sont généralement des milieux très encadrés et structurés (pensons aux cours magistraux, aux plans de cours, etc.). C'est pour cette raison que l'arrivée en stage peut soulever le besoin d'un encadrement structuré en début de parcours, pour ensuite favoriser l'autonomie. Aider les stagiaires à développer leurs outils d'organisation et de priorisation des tâches est courant.

Respecter son rythme personnel

En ce qui concerne la notion de temps, les stagiaires ont besoin que l'on favorise leur rythme personnel. Ainsi, il est pertinent de prévoir davantage de temps pour faire l'acquisition des savoirs demandés et de favoriser une autonomie plus progressive. Il ne faut donc pas s'attendre à une autonomie rapide de la part des stagiaires.

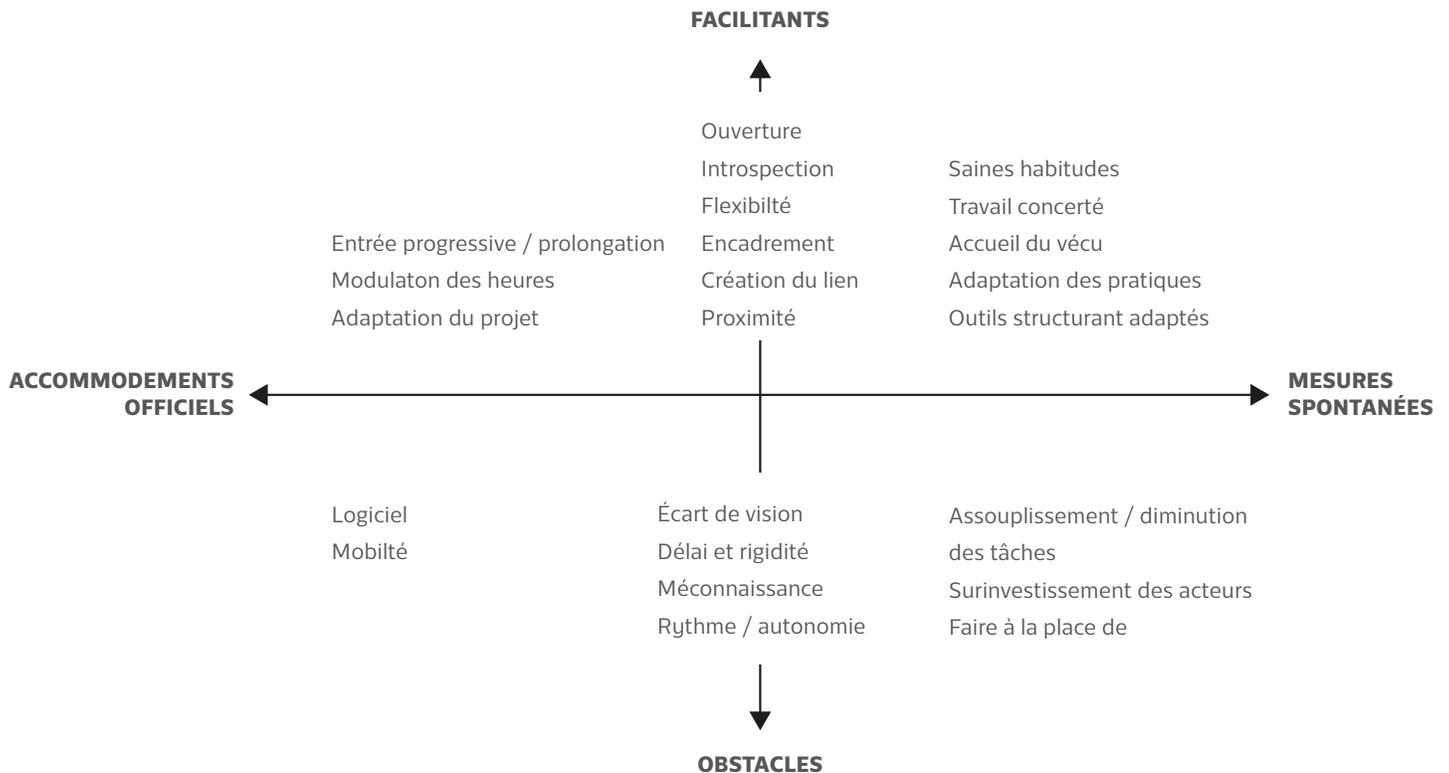
Avoir accès à des technologies adaptées, à un endroit calme où les stagiaires peuvent se retirer ou encore utiliser des écouteurs dans un bureau partagé, par exemple.

Avoir une communication directe et adaptée, comme l'utilisation d'explications visuelles dans certains contextes pour favoriser les apprentissages.

Dans tous les cas, il est important de rendre les stagiaires actifs dans leurs démarches, autant sur le plan de leurs apprentissages que de la réponse à leurs besoins.

FACTEURS FACILITANTS ET OBSTACLES

À partir des résultats de recherche, les chercheuses ont élaboré une schématisation qui précise les facteurs qui facilitent le stage et les obstacles qui peuvent être rencontrés. La schématisation englobe autant des accommodements officiels, qui sont déployés par les Services à la communauté étudiante, que des mesures spontanées mises en place dans le contexte de stage.



En ce qui concerne les facteurs facilitants, ce qui ressort de façon importante est la création d'un lien de confiance entre les parties prenantes gravitant autour des stages, soit entre les stagiaires, les personnes assurant l'accompagnement ou la supervision ainsi que les ressources enseignantes. Pour que ce lien puisse se créer, les éléments suivants sont nécessaires :

- » De l'**ouverture**
- » De la **flexibilité**
- » Une **proximité** avec la ou le stagiaire (soit de partager un bureau ou encore le contexte qui permet de créer un tel lien, par exemple lors des rencontres individuelles de supervision).



Un autre facteur facilitant déterminant est la capacité d'introspection des stagiaires, c'est-à-dire leur capacité d'autocritique et de se remettre en question. Des stagiaires sur la défensive rendent la mise en action plus difficile et augmentent les risques d'échec. En comparaison, des stagiaires qui se voient aller, qui sont capables de se remettre en question, sont plus en mesure de reprendre du pouvoir sur leur stage et sur leurs capacités.

En ce qui a trait aux obstacles, les éléments suivants ont pu être constatés :

- » Méconnaissance des problématiques par les actrices et acteurs, ce qui peut générer de la crainte et de l'anticipation (par exemple, anticipation d'accompagner ou de superviser une ou un stagiaire qui vit avec un handicap visuel ou un trouble neuroatypique). La réaction à l'annonce du diagnostic peut également devenir un obstacle si elle s'avère négative. La personne peut voir comme une montagne l'adaptation nécessaire au stage.
- » Délai et rigidité dans l'application des accommodements ou des mesures : il faut faire preuve de souplesse, il faut faire du cas par cas. Il n'y a pas d'accommodement universel, donc transférable systématiquement d'une situation à l'autre.
- » La présence d'un écart de vision entre les personnes qui assurent la supervision et l'accompagnement de la ou du stagiaire. Cette situation peut créer des inconforts pour les stagiaires qui peuvent recevoir des renseignements ou des consignes contradictoires. Il est pertinent d'impliquer la ressource enseignante lorsqu'on constate une telle divergence. En adoptant une communication ouverte avec l'ensemble de l'équipe d'encadrement, on favorise une vision commune, ce qui sera bénéfique pour le parcours en stage de l'étudiante ou l'étudiant.
- » Revoir les tâches du stagiaire, sans entente entre toutes les parties prenantes ou sans objectifs pédagogiques. Il est essentiel que la ressource enseignante soit au courant de ce genre de changement. Cela assure l'équité entre les étudiantes et étudiants et que ces changements ne nuisent pas à l'atteinte des objectifs d'apprentissage du stage.
- » Parfois, les situations où la ou le stagiaire se retrouve en difficulté peuvent entraîner un surinvestissement des actrices et acteurs qui veulent tous sa réussite. Mais il importe de s'interroger : est-ce que je travaille plus fort que l'étudiante ou l'étudiant? Est-ce que je vis difficilement les difficultés de la ou du stagiaire? Cet aspect est important puisqu'il peut entraîner un épuisement chez la personne qui assure son accompagnement.

TENSIONS

L'analyse des données de recherche a permis de dégager trois tensions au regard des expériences en stage mentionnées par les étudiantes et étudiants, ainsi que par les personnes qui les accompagnent et les supervisent :

Divulgaration par opposition à la crainte de stigmatisation

Il y a plusieurs enjeux liés à la divulgation d'une situation de handicap ou de besoins sociopédagogiques. D'abord, la crainte d'être victime de stigmatisation, la crainte que le regard de l'autre change à notre égard, la crainte de recevoir une étiquette, la crainte de ne pas obtenir un stage ou encore la crainte d'être pénalisé lors des évaluations. Évidemment, lorsque la divulgation est faite, il est impossible de reprendre ses paroles. Ceci vient accroître l'importance d'adopter une attitude d'ouverture et de soutien dans le cas où la ou le stagiaire nous fait part d'une situation de handicap ou de besoins sociopédagogiques. Il y a également tout le rapport à la norme recherché par les stagiaires qui veulent appartenir au groupe, faire comme les autres et ne pas se distinguer. Ces personnes souhaitent donc souvent emprunter le même chemin que leurs collègues, ce qui ajoute également un enjeu au choix de divulguer ou non sa situation.

À ces craintes se joint l'impression de demander des privilèges lorsque les stagiaires ne connaissent pas l'ensemble des renseignements concernant les accommodements ou ont des préjugés par rapport à ceux-ci. Cela constitue donc un autre obstacle à la demande de soutien ou de mesures d'accommodement, et ce, malgré leur droit de s'en prévaloir.

Cela dit, plus les stagiaires dévoilent leurs difficultés ou leur situation tôt dans le processus de stage, plus on réussit à mettre en place des mesures d'accommodement adaptées à leurs situations et à répondre à leurs besoins, et ce, sans que les difficultés s'accroissent et que la possibilité d'échec se pointe.

Autonomie/responsabilisation par opposition aux contraintes

Cette deuxième tension oppose l'autonomie des stagiaires, leur responsabilisation et les contraintes pouvant exister à divers niveaux. Par exemple, il est possible que les stagiaires aient de la difficulté à mentionner leurs besoins avant l'entrée en stage. Même si on demande aux étudiantes et étudiants quels sont leurs besoins, afin de les aider à y répondre, il est fréquent que la question reste sans réponse. Ces personnes se retrouvent démunies devant cette question, soit parce qu'elles ne sont jamais allées sur le terrain, soit parce que les activités du stage sont de l'inconnu. Il est encore trop

tôt pour cibler les besoins qui pourraient faire surface, parce que les étudiantes et étudiants n'ont pas encore découvert ces besoins dans plusieurs cas puisqu'ils ne sont pas les mêmes que dans les cours théoriques.

Ainsi, en essayant de leur donner du pouvoir sur leur situation, on peut mettre ces étudiantes et étudiants dans une situation inconfortable en leur demandant d'être autonome et d'assumer une responsabilité quant à leurs besoins, sans qu'ils soient en mesure de le faire pleinement à ce moment de leur parcours.

Exigences par opposition à l'adaptation

Cette tension est celle qui existe entre les exigences à atteindre en stage et l'adaptation à faire en fonction des besoins de l'étudiante ou l'étudiant et de sa réalité. Il s'agit ici d'une dualité entre sa volonté de choisir ses mesures et ses moyens en fonction de ses besoins et de ce qui fait du sens pour elle et ce qu'on peut, comme équipe d'encadrement, lui proposer (par exemple, un stage sur mesure). Comme équipe, on voit certains besoins apparaître et on prend la décision d'adapter les activités de stage, de choisir un jumelage adapté entre la ou le stagiaire et les personnes qui l'accompagneront et la superviseront. Toutefois, les étudiantes et étudiants souhaitent avoir leur autonomie et avoir leur libre arbitre. Ils veulent faire leurs propres choix et ne pas se voir imposer un stage sur mesure sur lequel ils ont peu d'emprise.

Cette tension met en lumière l'enjeu de l'ordre des savoirs à évaluer lors des stages. Cela nous amène à nous questionner sur ce qui relève d'un besoin qui n'est pas adéquatement comblé par rapport à ce qui relève d'une difficulté des stagiaires qui les empêchent d'accéder à la diplomation. Par ailleurs, la ligne peut être mince entre ce qui constitue un savoir essentiel à la réussite du stage et ce qui est une compétence attendue par le milieu du travail. Quels sont les savoirs ou les compétences minimales à acquérir en ce qui concerne l'écriture, la structuration des idées, la communication, etc.? À quel point doit-on s'adapter aux stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques? Comment doit-on adapter sa façon d'accompagner et jusqu'où va l'accompagnement?



PISTES DE SOLUTION

Les personnes qui ont participé à la collecte de données ont formulé certaines recommandations pour améliorer l'expérience de stage des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques. Les recommandations sont regroupées en deux catégories : celles en amont du stage, soit à l'étape du placement, et celles pendant le stage.

Recommandations **en amont** au stage :

- » Informer et sensibiliser les futures et futurs stagiaires quant aux attentes des milieux de stage et aux attitudes professionnelles à déployer. Inversement, informer les milieux de stage et les personnes qui supervisent quant aux besoins sociopédagogiques et au vécu en stage des étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers.
- » Accompagner les futures et futurs stagiaires pour les aider à cerner leurs besoins et à penser à un stage sur mesure.
- » Augmenter la concertation entre les ressources, en incluant les Services à la communauté étudiante, rapidement au moment du placement en stage. De plus, renforcer les collaborations interprofessionnelles (par exemple : par l'entremise de communautés de pratique, de réseautage, etc.) afin d'élargir leur champ de compétences et de recueillir de nouveaux outils dans l'accompagnement de stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques.

Catégories	Sous-catégories	Exemples
Information et sensibilisation	Sensibiliser les futures et futurs stagiaires aux attentes des milieux et aux attitudes professionnelles à déployer	Sensibiliser les futures et futurs stagiaires à se positionner dans une posture pour apprendre Déconstruire les attentes de performance
	Informier les milieux de pratique et personnes qui supervisent quant aux besoins et au vécu en stage des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques	Offrir des documents explicatifs sur les obstacles, les mythes et les préjugés ainsi que sur les parcours liés aux populations émergentes
Processus d'accompagnement	Accompagner les stagiaires pour les aider à cerner leurs besoins	Travailler en amont avec les futures et futurs stagiaires pour les aider à cerner leurs besoins Offrir une liste d'accommodements possibles avec des explications et leurs utilités
	Penser des stages sur mesure (stratégies dans le choix des milieux et dans le jumelage)	Opter pour des stratégies et des mesures dans le choix des milieux de stage Opter pour un jumelage stratégique entre les stagiaires et les personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision
Concertation entre les ressources	Renforcer les collaborations interprofessionnelles	Impliquer davantage les Service à la communauté étudiante dans le processus d'analyse des besoins

Recommandations lors de la **réalisation** du stage :

- » Faire connaître les besoins sociopédagogiques et les réalités des stagiaires en plus de diffuser des outils liés à ces réalités et aux méthodes d'accompagnement à privilégier (en particulier pour l'anxiété vécue en stage). Aussi, promouvoir la diversité des pratiques de la profession en travail social, en valorisant les divers milieux de pratique, les divers modes d'intervention et les différentes approches qui existent.
- » Accompagner les stagiaires dans l'analyse de leurs besoins (laisser les personnes commencer leur stage et se familiariser avec leur milieu puis revenir avec elles sur les besoins perçus), diffuser les attentes de la formation pratique auprès des étudiantes et étudiants ainsi que et des personnes qui les accompagnent ou les supervisent (outil visuel et repères), adapter les stratégies pédagogiques et les pratiques d'encadrement en fonction des besoins des stagiaires (par exemple, avoir des grilles d'analyse adaptées), avoir des professionnelles ou professionnels disponibles et faire des références (par exemple, une ou un orthopédagogue ou d'autres professionnelles ou professionnels au sein de l'université), ajuster les modalités du stage et finalement, faire preuve de souplesse et adapter le stage au rythme d'apprentissage des stagiaires.
- » Pour accroître la concertation entre les ressources, il est recommandé de faciliter et d'augmenter les communications au sein de l'équipe d'encadrement, d'offrir un soutien personnalisé aux stagiaires (par exemple, inviter une professionnelle ou un professionnel qui suit déjà la ou le stagiaire dans son volet privé aux rencontres d'évaluation afin de permettre à la personne de compter sur une ressource externe qui la soutient et l'aide dans l'acquisition de compétences) et de mettre en place un processus pour la résolution de situations complexes.

Catégories	Sous-catégories	Exemples
Information et sensibilisation	Faire connaître les besoins sociopédagogiques et diffuser des outils	Offrir des outils sur la gestion de l'anxiété ou d'autres réalités spécifiques
	Promouvoir la diversité des pratiques de la profession	Promouvoir la diversité des milieux de pratique et des modes d'intervention
Processus d'accompagnement	Accompagner les stagiaires dans l'analyse de leurs besoins	Communiquer rapidement les besoins aux différentes personnes concernées
	Diffuser les attentes de la formation pratique (outil visuel et repères)	Concrétiser les exigences du stage, particulièrement dans la progression de l'autonomie
	Adapter les stratégies pédagogiques et les pratiques d'encadrement	Faire participer activement les stagiaires à leurs apprentissages Recadrer rapidement les stagiaires
	Avoir des professionnelles et professionnels disponibles et faire des références vers d'autres ressources au besoin (respect des mandats)	Accès à des professionnelles ou professionnels comme des orthopédagogues ou psychologues
	Ajuster les modalités des stages	Flexibilité des échéances et de l'horaire
	Faire preuve de souplesse et adapter le stage au rythme d'apprentissage des stagiaires	S'adapter au rythme des stagiaires et opter pour une autonomie progressive
Concertation entre les ressources	Faciliter/Augmenter les communications au sein de l'équipe d'encadrement	Avoir des suivis plus rapides tout au long du stage
	Offrir un soutien personnalisé aux stagiaires	Inclure des professionnelles et professionnels externes à des moments clés, à la demande des stagiaires
	Mise en place de processus pour la résolution de situations complexes	Mise en place d'un comité éthique

4 | VIGNETTES CLINIQUES

QUESTIONNEMENT EN QUATRE TEMPS POUR DÉTERMINER LES ACCOMMODEMENTS POSSIBLES

OBJECTIF

Élaborer des stratégies avec les milieux de stage afin de mieux accompagner les stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques.

Prévoir 15 minutes pour la présentation de la vignette démonstrative, 20 minutes pour la réflexion en quatre temps et 25 minutes pour le retour en grand groupe.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- » Présenter la vignette démonstrative au groupe afin de donner un exemple de questionnement en quatre temps (Fournier, Dagneau et Villeneuve, 2020). Comme nous souhaitons que les personnes participantes s'approprient le processus de réflexion, il importe de leur donner un exemple terminé.
- » Diviser le groupe en deux ou en quatre, en fonction du nombre de personnes. Indiquer que chaque sous-groupe fera l'exercice du questionnement en quatre temps : la moitié du groupe travaillera sur la vignette 1 et l'autre, sur la vignette 2. S'il s'agit d'un petit groupe, tous peuvent travailler ensemble sur la même vignette.
- » Faire un retour en grand groupe et permettre à chaque équipe de présenter ses réponses. Compléter les réponses des groupes à l'aide des vignettes terminées incluses dans le présent guide. Pour faciliter le retour, l'une des deux personnes qui animent l'activité peut inscrire les réponses au tableau pendant que l'autre dirige le retour en groupe.

Pour prendre connaissance du Guide à l'intention des superviseurs de stage *Les mesures d'accommodement en stage : un questionnement en quatre temps* rédigé par Fournier, Dagneau et Villeneuve (2020), se rendre à l'adresse suivante :

https://www.stages.fss.ulaval.ca/criminologie/upload/files/Les_mesures_d_accommodement_en_stage.pdf

● Autre possibilité d'animation

Lorsque le temps de réflexion est écoulé, demander aux sous-groupes d'échanger leur vignette et leurs réponses les uns avec les autres de façon que les groupes qui ont travaillé sur la vignette 1 se retrouvent avec la vignette 2 et vice-versa. Demander aux personnes participantes de réagir en sous-groupe quant aux réponses de l'autre groupe : Dégagent-elles les mêmes constats? Des questions sont-elles soulevées?

Prévoir davantage de temps pour l'activité, si cette autre forme d'animation est choisie.

QUESTIONNEMENT EN QUATRE TEMPS

Le questionnement en quatre temps est une réflexion élaborée par des personnes de l'Université Laval en 2020 (Fournier, Dagneau et Villeneuve). Afin d'adapter cette réflexion à l'activité proposée dans le cadre de cet atelier, nous proposons des questions supplémentaires qui permettront aux personnes participantes de s'approprier le processus de questionnement en quatre temps et d'approfondir leurs réflexions.

Ci-après figurent les questions qui construisent le questionnement en quatre temps. Les questions originales proposées dans le guide *Les mesures d'accommodement en stage : un questionnement en quatre temps* de l'Université Laval se trouvent en caractères gras, alors que les questions supplémentaires proposées par l'équipe ayant construit le présent atelier se trouvent en caractères italiques.

1. **Quel est l'obstacle anticipé? Identifiez les obstacles anticipés pour la réalisation du stage, en lien avec la situation de handicap ou les besoins sociopédagogiques.**

a. Comment les difficultés vont-elles se manifester?

b. Comment l'environnement du milieu peut-il contribuer aux difficultés vécues par la ou le stagiaire?

2. **Que cherche-t-on à évaluer? Préciser les savoirs à acquérir durant le stage et les modalités d'évaluation.**

a. Quels sont les savoirs (objectifs de stage) à évaluer en lien avec la situation de la ou du stagiaire?

b. Est-ce que ces savoirs sont incontournables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou un intervenant social?

c. De quelles façons les difficultés de la ou du stagiaire peuvent-elles nuire à l'acquisition des savoirs jugés indispensables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou un intervenant social?

3. **Les activités de stage peuvent-elles s'accomplir d'une seule façon? (Envisager les différentes alternatives ou aménagements possibles.)**

a. Comment les activités de stage peuvent-elles se faire autrement?

4. **Si oui, pourquoi? (Démontrer qu'ils s'agit d'un accommodement déraisonnable.)**

a. À quel moment est-ce que les accommodements ou les mesures d'inclusion deviennent un obstacle majeur à l'évaluation des savoirs jugés indispensables (savoirs disciplinaires) pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social?

VIGNETTE DÉMONSTRATIVE

Charlotte est stagiaire dans un organisme communautaire en itinérance. Elle est neuroatypique et l'organisation de ses idées est difficile pour elle. La rédaction est donc une tâche qui lui demande beaucoup de temps. Malgré cela, ses rédactions manquent parfois de cohérence. Vous constatez que cela s'applique également à ses communications verbales. Elle a de la difficulté à détecter le non verbal ainsi que les signaux implicites chez les autres. Elle est sensible au bruit et ressent parfois le besoin de se retirer. Charlotte a besoin de procédures claires et bien structurées, qui peuvent être appliquées d'un contexte à l'autre, ainsi que de réponses sans ambiguïté. Votre organisme, comme bien d'autres, souffre également de la pénurie de main-d'œuvre. Vous manquez de personnel et la personne ayant le plus d'ancienneté n'est là que depuis huit mois. Votre équipe se compose de deux personnes intervenantes et de deux stagiaires.

QUESTIONNEMENT EN QUATRE TEMPS

1. Quel est l'obstacle anticipé? Identifiez les obstacles anticipés pour la réalisation du stage, en lien avec la situation de handicap ou les besoins sociopédagogiques.

a. Comment les difficultés vont-elles se manifester?

Comme Charlotte a de la difficulté à organiser ses idées lors des discussions, il est difficile de savoir à quoi elle veut en venir, car elle fait de grandes parenthèses et des phrases parfois incomplètes. La comprendre demande une grande attention.

Lorsqu'une personne vit une émotion (par exemple, une personne qui pleure), elle doit valider sa compréhension.

Si plusieurs personnes parlent en même temps, elle a de la difficulté à comprendre.

b. Comment l'environnement du milieu peut-il contribuer aux difficultés vécues par la ou le stagiaire?

La stagiaire a de la difficulté avec l'intervention informelle qu'on retrouve souvent dans les milieux de vie, car ce mandat d'intervention est plus flexible. Le manque de personnel au sein de l'organisme signifie qu'elle manque d'encadrement. Aussi, le manque d'expérience des accompagnatrices et accompagnateurs s'avère un défi supplémentaire, car il est difficile de montrer la tâche à faire alors qu'on est soi-même en intégration. Comme elle œuvre dans un milieu de vie, elle est exposée à des stimuli constants.

2. Que cherche-t-on à évaluer? Préciser les savoirs à acquérir durant le stage et les modalités d'évaluation.

a. Quels sont les savoirs (objectifs de stage) à évaluer en lien avec la situation de la ou du stagiaire?

- » Réaliser le processus d'intervention sociale;
- » Utiliser une approche clinique appropriée;
- » Rédiger et présenter des cas cliniques;
- » Acquérir une discipline professionnelle en travail social;
- » Démontrer une capacité d'introspection;
- » Établir une communication professionnelle avec la population desservie, les partenaires ainsi que les collègues;
- » Démontrer une empathie et une écoute professionnelle avec la population desservie et l'environnement de travail.

b. Est-ce que ces savoirs sont incontournables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou intervenant social?

Oui, l'entrée en relation, la capacité d'introspection, la communication professionnelle et la capacité d'empathie sont des savoirs incontournables en travail social.

c. *De quelles façons les difficultés de la ou du stagiaire peuvent-elles nuire à l'acquisition des savoirs jugés indispensables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou un intervenant social?*

Bien que Charlotte comprenne bien l'approche clinique à employer dans son milieu de stage, elle a de la difficulté à l'appliquer avec souplesse. Elle fait preuve de la même rigidité dans d'autres aspects de son travail. On peut imaginer, par exemple, qu'elle applique le code de déontologie comme une loi. Comme elle manque de structure dans ses idées et qu'elle mentionne plusieurs éléments non essentiels d'une situation, la rédaction et la présentation de cas cliniques sont des tâches colossales pour elle. Pour cette stagiaire, l'introspection est un aspect complexe puisqu'elle manque de conscience quant à son non verbal, à ce qu'elle projette et à l'impact que cela peut avoir. Aussi, en raison de sa difficulté à interpréter le non verbal, il est plus ardu pour elle de démontrer de l'empathie envers la population desservie.

3. Les activités de stage peuvent-elles s'accomplir d'une seule façon? (Envisager les différentes alternatives ou aménagements possibles.)

a. *Comment les activités de stage peuvent-elles se faire autrement?*

En stage, il serait avantageux pour Charlotte d'avoir un mandat plus collectif qu'individuel. Pour assurer un encadrement adéquat, il est possible de sélectionner une supervision en cohérence avec la réalité des stagiaires. La personne qui assurera la supervision de Charlotte sera à l'aise avec sa situation et aura de l'expérience dans l'accompagnement d'une personne neuroatypique. Elle pourra donc lui offrir des outils d'apprentissage adaptés (par exemple, un journal réflexif avec un canevas personnalisé pour analyser le savoir-être). L'accès à des grilles d'observation sera également bénéfique pour l'accompagnement de cette stagiaire. Charlotte pourrait aussi avoir accès à des activités de modelage, soit des activités d'observation d'une personne intervenante en action. Une prolongation du stage pourrait lui permettre de finaliser l'acquisition de certaines habiletés. Finalement, le milieu pourrait lui offrir un local où elle pourrait se retirer en cas de besoin et mettre en place une stratégie de remplacement si ce besoin de retrait survient pendant une intervention.

4. Si oui, pourquoi? (Démontrer qu'il s'agit d'un accommodement déraisonnable.)

a. *À quel moment est-ce que les accommodements ou les mesures d'inclusion deviennent un obstacle majeur à l'évaluation des savoirs jugés indispensables (savoirs disciplinaires) pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social?*

On peut se demander où se trouve la limite de Charlotte dans sa capacité à entrer en relation avec les autres, et les répercussions. Il y a également un questionnement à avoir quant à sa capacité à se voir aller : elle a besoin de développer une conscience à l'égard de ses limites.

Malgré les difficultés de Charlotte, il y a des stratégies qui peuvent être élaborées et mises en place pour lui permettre d'atteindre les exigences pédagogiques du stage. L'obstacle majeur pour cette stagiaire est le développement de son savoir-être : si elle n'arrive pas à le faire, elle pourra difficilement élaborer les stratégies nécessaires pour transiger avec sa réalité qui est différente.

VIGNETTE 1

Alexis est stagiaire à l'accueil psychosocial d'un Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS). Il a un diagnostic de trouble d'apprentissage avec dyslexie. Il éprouve notamment de la difficulté avec l'organisation et la planification de son horaire en plus d'avoir du mal à jongler avec plusieurs dossiers à la fois. La lecture et la rédaction lui prennent beaucoup de temps. Vous constatez qu'il a de la difficulté à tenir ses notes de dossiers à jour, que celles-ci sont fréquemment en retard. Même si vous lui expliquez certaines consignes, il ne semble pas toujours bien les appliquer. Vous devez lui réexpliquer les consignes plus d'une fois.

QUESTIONNEMENT EN QUATRE TEMPS

1. Quel est l'obstacle anticipé? Identifiez les obstacles anticipés pour la réalisation du stage, en lien avec la situation de handicap ou les besoins sociopédagogiques.

a. Comment les difficultés vont-elles se manifester?

Comme Alexis a de la difficulté à bien gérer son horaire, il omet de prévoir du temps de préparation avant ses rencontres et du temps de rédaction après celles-ci. De ce fait, Alexis arrive inadéquatement préparé aux rencontres. Il ne prévoit pas non plus assez de temps à son horaire pour la rédaction de ses notes évolutives. Ses difficultés dans la gestion de son horaire se font également sentir dans sa planification quotidienne : il a un problème d'organisation pour commencer et terminer sa journée. Par ailleurs, ses difficultés en lien avec l'organisation font en sorte qu'il a du mal à prévoir les coups : il est donc difficile pour lui de jongler avec plusieurs dossiers à la fois. Il prend beaucoup de retard dans ses dossiers et dans ses tâches. Aussi, la rédaction est une tâche ardue pour Alexis, qui manque de clarté dans ses expressions et qui commet de nombreuses fautes.

Alexis manque d'autonomie et a de la difficulté à s'adapter à son nouveau milieu. Même si on lui explique les consignes, il ne semble pas comprendre comment les appliquer. Comme bien des personnes qui vivent avec un trouble d'apprentissage, Alexis évite régulièrement de poser des questions, de crainte d'avoir l'air « naïveux ». Il cherche le bon mot lorsqu'il s'exprime, et choisit même de se taire lorsqu'il doute d'un terme.

b. Comment l'environnement du milieu peut-il contribuer aux difficultés vécues par la ou le stagiaire?

En raison des mesures de sécurité informatiques de l'organisation, des délais dans l'installation de logiciels adaptés sont à prévoir. Il s'agit ici d'un accommodement recommandé par l'établissement d'enseignement d'Alexis. Ces logiciels de rédaction permettraient au stagiaire d'avoir accès à des outils adaptés à sa situation, ce qui lui faciliterait les tâches de rédaction et de lecture.

Après avoir rédigé ses notes, il est difficile pour Alexis d'utiliser la « fonction dictée » dans le logiciel Word pour se relire en respectant la confidentialité (bureau parfois partagé et temps de rédaction qui n'est pas élastique).

Comme l'accompagnatrice d'Alexis a une charge de cas bien remplie, elle peine à lui offrir un accompagnement serré.

2. Que cherche-t-on à évaluer? Préciser les savoirs à acquérir durant le stage et les modalités d'évaluation.

a. Quels sont les savoirs (objectifs de stage) à évaluer en lien avec la situation de la ou du stagiaire?

- » Réaliser le processus d'intervention sociale;
- » Rédiger et présenter des cas cliniques;
- » Acquérir une discipline professionnelle en travail social;
- » Recevoir la critique et mettre en place les changements nécessaires.

b. Est-ce que ces savoirs sont incontournables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou intervenant social?

La capacité de rédaction et d'organisation des idées est un incontournable, tant à l'oral qu'à l'écrit. La préparation des activités d'intervention ainsi que le respect des échéanciers le sont également.

c. De quelles façons les difficultés de la ou du stagiaire peuvent-elles nuire à l'acquisition des savoirs jugés indispensables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou un intervenant social?

L'enjeu majeur pour Alexis est le développement de son autonomie professionnelle. Plusieurs de ses difficultés ne sont pas liées à des compétences disciplinaires nécessaires au stage. Par exemple, la capacité de lecture ou de rédaction sans recours aux technologies adaptées, l'organisation du travail, la gestion du temps et une charge de dossiers prédéfinie ne sont pas des compétences disciplinaires. Aussi, plusieurs de ses difficultés peuvent être contrées par la mise en place d'accommodements adéquats, telles que la rédaction de notes évolutives et de cas cliniques ou une lecture audio des lois et politiques. Cependant, certaines de ses difficultés peuvent nuire à l'acquisition des savoirs nécessaires.

Par exemple, ses difficultés d'organisation du travail le freinent dans une préparation adéquate de ses interventions et de son travail.

3. Les activités de stage peuvent-elles s'accomplir d'une seule façon? (Envisager les différentes alternatives ou aménagements possibles.)

a. *Comment les activités de stage peuvent-elles se faire autrement?*

Comme recommandé par les Services à la communauté étudiante de son établissement d'enseignement, il est essentiel de mettre des logiciels adaptés à la disposition d'Alexis. Par ailleurs, il serait pertinent de réaménager son horaire de travail de façon à ce qu'il ait une charge plus légère de dossiers : il vaut mieux qu'il maîtrise le processus d'intervention auprès des usagères et usagers, en plus du suivi des dossiers avec moins de dossiers que de se sentir dépassé par une charge de travail trop lourde. Cela lui permettra de bien acquérir ses savoirs et son autonomie. Ce réaménagement pourra être réévalué en cours de stage et se faire progressivement pour s'assurer d'atteindre les exigences.

En ce qui a trait à l'accompagnement, lui offrir des comptes-rendus ou des aide-mémoires écrits des consignes qu'on lui transmet lui permettrait d'avoir une référence permanente, ce qui optimiserait la rétention de l'information. Aussi, il serait pertinent de lui offrir des exemples visuels et concrets des consignes, en plus de lui demander de faire un résumé de celles-ci pour qu'il puisse démontrer sa compréhension. Cela permettra de clarifier certains aspects ou de réajuster le tir rapidement en plus d'éviter des délais inutiles dans la mise en application des consignes.

En ce qui concerne ses difficultés d'organisation et de gestion du temps, Alexis a besoin de structures claires et d'une routine. Cela permettra de contrer ses difficultés et d'acquérir progressivement de l'autonomie. Il pourrait être pertinent que son accompagnatrice lui parle de sa façon de s'organiser (comment elle structure son horaire de travail, par exemple) et lui donne des consignes simples et claires (idéalement écrites) quant à la planification de rencontres avec les usagères et usagers (par exemple, prévoir 15 minutes de planification avant la rencontre, et 50 minutes de rédaction à la suite de la rencontre – dans ce cas-ci, le temps estimé pour la rédaction est pondéré vers le haut). Il pourrait aussi être pertinent de lui remettre ou de lui faire élaborer un gabarit de prise de notes pour les rencontres d'équipe ou pour sa tenue de dossiers. L'accompagnatrice d'Alexis peut aussi prévoir un temps de rencontre en début de semaine pour regarder avec lui sa planification hebdomadaire.

Finalement, l'accompagnatrice peut lui rappeler que les Services à la communauté étudiante offrent des outils qui pourraient l'aider dans son organisation du temps et du travail, comme l'utilisation adéquate d'un agenda, par exemple.

4. Si oui, pourquoi? (Démontrer qu'il s'agit d'un accommodement déraisonnable.)

a. *À quel moment est-ce que les accommodements ou les mesures d'inclusion et d'accompagnement deviennent un obstacle majeur à l'évaluation des savoirs jugés indispensables (savoirs disciplinaires) pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social?*

Les accommodements et les mesures d'inclusion doivent être mis en place de façon à ce qu'Alexis acquière une autonomie progressive dans son stage. Il importe donc de réévaluer les mesures pendant la durée du stage pour s'assurer qu'Alexis devienne un professionnel autonome. Omettre cette réévaluation pourrait nuire à l'acquisition de savoirs essentiels.

VIGNETTE 2

Maude est stagiaire dans un organisme communautaire. Elle aime beaucoup son milieu et s'entend bien avec son équipe d'encadrement. Elle s'implique activement dans les tâches qu'on lui propose. Récemment, elle a mentionné avoir de la difficulté à dormir et manquer de sommeil. Lors d'une réunion d'équipe, elle demande des précisions par rapport à une tâche et, malgré la réponse complète de l'équipe, elle ne semble pas satisfaite de ce qu'on lui a dit. Après la rencontre, elle redemande des précisions et des exemples concrets à son accompagnateur. Celui-ci lui renvoie sa propre question; elle semble prise au dépourvu et se met à pleurer. L'accompagnateur se rend alors compte que Maude a très peur de l'échec ou de se tromper dans ses réponses. Au bout de quelques semaines, des événements similaires se répètent et demandent beaucoup d'investissement de la part de l'équipe d'encadrement.

QUESTIONNEMENT EN QUATRE TEMPS

1. Quel est l'obstacle anticipé? Identifiez les obstacles anticipés pour la réalisation du stage, en lien avec la situation de handicap ou les besoins sociopédagogiques.

a. Comment les difficultés vont-elles se manifester?

Comme Maude est facilement envahie par ses émotions, la gestion émotive s'avère difficile pour elle. Cela a donc un impact sur sa réaction face à diverses situations : les rétroactions, l'attribution de tâches plus complexes, les périodes plus chargées au travail, etc. Malgré son enthousiasme et son attachement envers son milieu de stage, Maude craint clairement l'échec. Cette crainte entraîne donc également une mauvaise gestion des tâches à accomplir : elle évite les grosses tâches dont l'enjeu est plus important afin de consacrer plus de temps aux petites tâches sur lesquelles elle a plus de contrôle. Par ailleurs, elle sollicite de façon excessive son accompagnateur pour avoir des réponses qu'elle semble déjà connaître (elle veut éviter les zones grises à tout prix) et pour rechercher de la validation quant au travail accompli.

Finalement, Maude est victime d'un cercle vicieux où son anxiété en milieu de stage nuit à son hygiène de vie (par exemple, son manque de sommeil) et où son hygiène de vie a un impact sur son milieu de stage (fatigue, anxiété exacerbée, etc.).

b. Comment l'environnement du milieu peut-il contribuer aux difficultés vécues par la ou le stagiaire?

Le milieu demande beaucoup d'autonomie dans les tâches et un sens de l'initiative. Le contexte d'intervention n'est pas toujours formel.

2. Que cherche-t-on à évaluer? Préciser les savoirs à acquérir durant le stage et les modalités d'évaluation.

a. Quels sont les savoirs (objectifs de stage) à évaluer en lien avec la situation de la ou du stagiaire?

- » Réaliser le processus d'intervention sociale;
- » Émettre des hypothèses lors d'interventions et d'études de cas;
- » Présenter des opinions professionnelles et des impressions cliniques;
- » Analyser des cas cliniques;
- » Démontrer une capacité d'introspection;
- » Recevoir la critique et mettre en place les changements nécessaires;
- » Démontrer une maîtrise de soi.

b. Est-ce que ces savoirs sont incontournables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Intervenante sociale ou intervenant social?

La réalisation du processus d'intervention, l'analyse des cas cliniques et les objectifs du savoir-être sont des incontournables. Maude doit apprendre à gérer l'anxiété inhérente aux différentes tâches dans le milieu. Elle doit arriver à la reconnaître par elle-même et à trouver ses propres stratégies (pour se rassurer elle-même, entre autres)

c. *De quelles façons les difficultés de la ou du stagiaire peuvent-elles nuire à l'acquisition des savoirs jugés indispensables pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social? Une intervenante sociale ou un intervenant social?*

Comme Maude a de la difficulté à se faire confiance, il est fort probable qu'elle ait de la difficulté à se prononcer sur des hypothèses ou à émettre des opinions professionnelles sans avoir reçu préalablement une validation de la part de son accompagnateur, tout comme elle éprouve sans doute des difficultés dans l'autonomie du processus d'intervention. Elle met possiblement l'accent sur des technicités plutôt que sur une compréhension globale du processus. Cela nuit à l'acquisition de ces savoirs puisqu'en évitant de se prononcer, de peur de faire une erreur ou d'avoir la mauvaise réponse, elle s'empêche de faire part de ses impressions, de ses réflexions et de ses analyses.

Bien que Maude ait probablement un regard critique envers ses actions et son développement professionnel, elle risque d'être beaucoup trop sévère à son égard. Ainsi, cela nuit à une introspection juste et équilibrée. Elle dépend du regard de l'autre pour s'analyser de manière juste.

Finalement, en raison de ses difficultés en lien avec la gestion de ses émotions, il est difficile pour Maude de recevoir la critique et d'adopter une conduite professionnelle adéquate dans ces situations. D'ailleurs, elle risque de se sentir dépassée dans des situations complexes, ce qui peut la rendre émotive ou encore l'inciter à se retirer de ces situations.

3. Les activités de stage peuvent-elles s'accomplir d'une seule façon? (Envisager les différentes alternatives ou aménagements possibles.)

a. *Comment les activités de stage peuvent-elles se faire autrement?*

Comme Maude n'a pas reçu de diagnostic, elle n'a pas accès à des mesures d'accommodement. En revanche, cela ne veut pas dire qu'il est impossible d'adapter son accompagnement en stage.

D'abord, Maude semble avoir des symptômes liés à l'anxiété. Le rôle de l'équipe d'encadrement est de l'aider à faire la part des choses, à dédramatiser les obstacles qu'elle perçoit et à reconnaître les aspects liés à l'anxiété. La transparence est une alliée : on ne

veut pas mater Maude, mais plutôt l'aider à faire face à son anxiété et à la comprendre. Elle est son plus gros obstacle dans la réussite de son stage. Ainsi, il est possible de continuer à lui relancer des questions, à la confronter dans ses demandes trop poussées de précisions en lui disant que c'est son anxiété qui parle et qu'on a confiance en ses capacités. Il est essentiel de normaliser l'erreur et l'échec pour que Maude se sente plus à l'aise de se prononcer librement quant à ses hypothèses.

L'équipe d'encadrement peut également l'encourager à adopter des habitudes de vie saines qui l'aideront à mieux gérer ses symptômes d'anxiété. Par exemple, il serait possible de moduler son horaire de travail en lui offrant un 30 minutes de plus sur l'heure du dîner pour lui permettre d'aller s'entraîner. Une autre option consisterait à moduler son horaire en fonction des périodes plus achalandées dans les activités de stage : lorsqu'elle doit travailler sur de gros projets qui lui demandent beaucoup d'énergie, elle pourrait avoir un horaire allégé pour se reposer davantage (et reprendre ses heures par la suite). L'équipe d'encadrement pourrait également la guider vers des ressources externes, comme l'aide psychosociale de l'université, pour qu'elle reçoive le soutien nécessaire.

4. Si oui, pourquoi? (Démontrer qu'il s'agit d'un accommodement déraisonnable.)

a. *À quel moment est-ce que les accommodements ou les mesures d'inclusion deviennent un obstacle majeur à l'évaluation des savoirs jugés indispensables (savoirs disciplinaires) pour devenir une travailleuse sociale ou un travailleur social?*

L'objectif est d'éviter l'épuisement de l'accompagnateur de Maude au quotidien dans son stage. Ainsi, adapter l'accompagnement à la réalité de Maude, mettre des limites claires et confronter son anxiété sont des facteurs qui contribuent à une dynamique plus saine entre la stagiaire et son accompagnateur.

Au contraire, adopter un style plus maternant et faire les tâches pour Maude ou répondre à toutes ses questions et à son besoin constant de validation ne fait que nourrir l'anxiété de Maude et l'empêcher de se développer adéquatement. Il est clair que Maude tente de contrôler certains éléments de son stage : il serait donc nuisible pour elle, en plus de mettre en péril l'acquisition de certains savoirs, d'accepter toutes ses demandes et de lui éviter de confronter ses craintes et ses peurs.

5 | CONCLUSION

L'INCLUSION : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

OBJECTIF

Favoriser les apprentissages liés à l'atelier en plus d'évaluer ses retombées.

DÉROULEMENT

- » Résumer la rencontre en incluant les renseignements importants.
- » Signaler qu'on l'on trouve, à la fin du cahier de la personne participante, une fiche mémoire résumant les points saillants de la rencontre.
- » Inviter les personnes participantes à réfléchir à leurs réponses au questionnaire de début de rencontre et les inviter à remplir le questionnaire de fin de rencontre (annexe 3).
- » Terminer la rencontre en invitant les personnes participantes à remplir le formulaire d'évaluation et d'appréciation qui se trouve à la fin du cahier de la personne participante et à le remettre avant de partir.

EN CONCLUSION

Toutes les personnes impliquées ont un rôle à jouer dans l'inclusion des stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques. Les personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision des stagiaires peuvent faire ce qui suit :

- » Sensibiliser les stagiaires à l'importance et aux avantages de parler de leur réalité;
- » Responsabiliser les stagiaires quant à ce qui est en leur pouvoir (reprenre le contrôle de leur situation, favoriser l'introspection);
- » Informer et sensibiliser leur équipe de travail;
- » Confronter leurs propres préjugés.

Dans les situations de besoins sociopédagogiques et de handicap, peu importe les mesures d'accommodement, l'accompagnement est l'outil no 1 pour favoriser l'épanouissement professionnel des stagiaires (Philion, Bourassa, Saint-Pierre et Bergeron-Leclerc, 2019).

La concertation est l'un des meilleurs outils : il faut profiter du réseau environnant! Les personnes qui assurent l'accompagnement et la supervision ainsi que la ressource enseignante forment une équipe. Collaborer permet de trouver des moyens et des pistes de solution adéquates à mettre en place. Les personnes qui assurent l'accompagnement jouent un rôle important dans l'encadrement des stagiaires, mais les stagiaires ont également un rôle et des responsabilités : les personnes qui assurent l'accompagnement n'ont pas à travailler plus fort que les stagiaires! Il est important d'éviter de s'épuiser et de se rappeler qu'il ne s'agit pas de les «sauver» : les étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques ne sont pas à l'abri de l'échec, tout comme les autres étudiantes et étudiants d'ailleurs. L'échec fait partie de la vie... Le rôle des personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision est de leur donner des chances égales à la réussite et de s'assurer qu'ils ont les moyens nécessaires pour démontrer leurs capacités.

Nul besoin d'agir en solo! La ressource enseignante est la meilleure alliée dans le processus des stages. Il ne faut pas hésiter à l'interpeller en cas de besoin de soutien.

LES SERVICES SUIVANTS SONT ÉGALEMENT MIS À LA DISPOSITION DES STAGIAIRES

- » **Services à la communauté étudiante** : ces services constituent une ressource clé pour outiller les personnes apprenantes, notamment en matière d'organisation et de gestion du temps. Même en l'absence de diagnostic, les conseillères et conseillers peuvent accompagner les stagiaires qui éprouvent certaines difficultés, dans le volet de la réussite étudiante. Il ne faut pas hésiter à en faire mention aux stagiaires en leur rappelant qu'il s'agit d'une ressource qui leur est gratuitement offerte et qui pourrait les aider considérablement dans la réussite de leurs parcours en stage.
- » **Services d'aide psychosociale** : l'établissement d'enseignement offre une ressource d'aide psychosociale aux étudiantes et étudiants. Une travailleuse sociale ou un travailleur social est disponible sur le campus. Il ne faut pas hésiter à recommander ces services aux stagiaires qui éprouvent des difficultés personnelles ou relationnelles. Cette ressource pourrait leur permettre d'accéder au soutien nécessaire sans que les personnes qui assurent l'accompagnement aient à intervenir personnellement : ce n'est pas leur rôle.

FIN DE LA RENCONTRE

Repenser aux réponses du questionnaire rempli en début de rencontre :

1. Est-ce que votre position a changé?

2. Est-ce que vous estimez avoir plus d'outils et un meilleur soutien dans vos démarches?

Merci de remplir le formulaire d'évaluation et d'appréciation et de le remettre avant de partir.

RÉSUMÉ DES POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

Réflexion sur la trajectoire des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques en travail social en vue d'améliorer leur expérience de stage

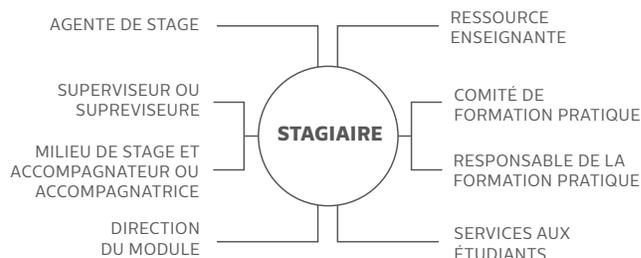
Une partie des stagiaires ont des besoins sociopédagogiques. Adopter un style d'accompagnement inclusif permet de répondre à un éventail de besoins sans même que les stagiaires aient à dévoiler leur situation ou à recevoir une étiquette. Aussi, toutes et tous les stagiaires bénéficient de ce style d'accompagnement. Cela peut donc diminuer le besoin d'accommodements officiels ou de mesures d'accompagnement particulières.

- » Le facteur facilitant le plus crucial est le lien de confiance développé avec les stagiaires. Cela requiert de l'ouverture, de la flexibilité et une proximité avec eux.
- » La capacité d'introspection (tant des personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision que des stagiaires) est également un facteur facilitant. Discuter avec la ressource enseignante permet de mettre en place des stratégies adaptées pour favoriser l'introspection des stagiaires (par exemple, à l'aide d'un journal réflexif).
- » Trois tensions ont été soulevées dans le cadre de la recherche, soit :
 - » La divulgation de sa situation par opposition à la crainte de stigmatisation;
 - » L'autonomie et la responsabilisation du ou de la stagiaire par opposition aux contraintes;
 - » Les exigences universitaires par opposition à l'adaptation des stages.

Les principales recommandations de la recherche sont les suivantes :

- » Valoriser la diversité du travail social, les divers milieux de pratique et les différents modes d'intervention;
- » Accompagner les stagiaires dans l'analyse de leurs besoins;
- » Adapter les stratégies pédagogiques en fonction des besoins des stagiaires;
- » Faire preuve de souplesse et adapter le stage au rythme d'apprentissage des stagiaires;
- » Favoriser la concertation entre toutes les actrices et acteurs qui encadrent les stagiaires.

ÉQUIPE AUTOUR DES STAGIAIRES



Dans les situations de besoins sociopédagogiques et de handicap, peu importe les mesures d'accommodement, l'accompagnement est l'outil no 1 pour favoriser l'épanouissement professionnel des stagiaires!

La concertation est également un outil de taille de l'arsenal. Nul besoin d'agir en solo! Il faut profiter du réseau environnant. Les personnes qui assurent l'accompagnement et la supervision ainsi que la ressource enseignante forment une équipe. Collaborer permet de trouver des moyens et des pistes de solution adéquates à mettre en place. D'ailleurs, la ressource enseignante est la meilleure alliée : en coordination avec les personnes qui assurent l'accompagnement et la supervision, la ressource enseignante est la personne qui a une vue d'ensemble de la situation des stagiaires. Elle est bien positionnée pour intervenir auprès de ceux-ci, au besoin.

Les personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision jouent un rôle important dans l'encadrement des stagiaires. Cela dit, les stagiaires ont également un rôle et des responsabilités : les personnes qui assurent l'accompagnement n'ont pas à travailler plus fort qu'eux! Il est important d'éviter de s'épuiser et de se rappeler qu'il ne s'agit pas de les « sauver » : les stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques ne sont pas à l'abri de l'échec. L'échec fait partie de la vie... Le rôle des personnes qui assurent l'accompagnement ou la supervision est de leur donner des chances égales à la réussite et de s'assurer qu'ils ont les moyens nécessaires pour démontrer leurs capacités.

RÉFÉRENCES

- Bergeron-Leclerc, C. et Simard, È. (2019). Repenser l'accompagnement des stagiaires en travail social en situation de handicap. *Phronesis*, 8 (1 2), 96-110.
- Brodeur, M., Lefebvre, M., Otero, D., Lorite, A., Prud'homme, J., Gosselin, V., Genest, S. et Tremblay, S. (2017). *Éducation inclusive : une responsabilité collective, une occasion socioéducative pour l'UQAM*. Université du Québec à Montréal.
- Fournier, A. -L., Dagneau, B. et Villeneuve, H. (2020). *Les mesures d'accommodement en stage : un questionnaire en quatre temps*. Université Laval.
- Godard, J et Jolette, D. (2023). Le défi de l'inclusion et des accommodements en contexte de stage des étudiants en situation de handicap en travail social. Dans A. Araujo-Oliveira, F. de Oliveira Vieira et I. Chouinard (dir.), *Estagios em profissoes relacionais : olhares multiplos e perspectivas de investigacao* [recurso eletrônico]. Cachoeirinha : Fi. DOI 10.22350/9786585725187
- Charte des droits et libertés de la personne. L.Q. (1975). c. 12, 10. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-12>
- Philion R., Bourassa M., Lanaris C. et Pautel, C. (2016). *Guide de référence sur les mesures d'accommodement pouvant être offertes aux étudiants en situation de handicap en contexte universitaire*. Université du Québec en Outaouais.
- Philion, R., Bourassa, M., Saint-Pierre, I. et Bergeron-Leclerc, C. (2019). Étudiants en situation de handicap en contexte de stage à l'université : étude exploratoire des mesures d'accompagnement et d'accommodement envisagées. *Phronesis*, 8(1-2), 64-80.
- Philion, R., Doucet, M., Côté, C., Nadon, M., Chapleau, N., Laplante, L. et Mihalache, I. (2016). Les représentations de professeurs quant à l'inclusion des étudiants en situation de handicap : quels défis se posent, quelles mesures s'imposent? *Éducation et francophonie*, 44 (1), 215-237.
- Philion, R., et Pautel, C. (2016, avril 27). *Échange sur le Guide de référence sur les mesures d'accommodement pouvant être offertes aux étudiants en situation de handicap en contexte universitaire de l'UQO*.

BUT DU PROJET

Améliorer l'expérience de stage en travail social des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques et des milieux qui les accueillent, en mobilisant les personnes impliquées dans les stages, dans une démarche de formation sur la diversité et les accommodements.

Titre	Date
Atelier de formation et d'échange – L'accompagnement inclusif des stagiaires en travail social	Printemps 2023

Objectif général

- » Coconstruire, avec les actrices et les acteurs des milieux de pratique, une réflexion critique afin de faciliter un accompagnement inclusif des stagiaires en travail social.

Objectifs spécifiques

- » Faire connaître les besoins et les différentes réalités des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques dans le parcours de stage ainsi que les obstacles rencontrés.
- » S'approprier les responsabilités relatives aux mesures d'accommodement et d'inclusion devant être adoptées en milieu de pratique.
- » Élaborer des stratégies avec les milieux de stage afin de mieux accompagner les stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques.

Règles

- » Respecter la confidentialité.
- » Faire preuve de respect dans les échanges et dans la formulation de ses opinions.
- » Respecter toute autre règle mentionnée par les personnes participantes.

Rôles et responsabilité de l'animateur ou de l'équipe d'animation

- » Animer la formation.
- » Assurer le droit de parole.
- » Assurer le respect des règles du groupe.
- » Gérer le temps.

Rôle et responsabilité des personnes participantes

- » Faire preuve de respect à l'égard des autres personnes participantes.
- » Respecter les règles de fonctionnement du groupe.
- » Participer aux activités et aux discussions.
- » Être authentique dans ses réponses et ses interventions.

DÉROULEMENT (MOYENS DE MISE EN RELATION, RÉPARTITION DU TEMPS)

Temps total = 3 heures (180 minutes)

Temps	Activités	Objectif des activités
15 min	PRÉSENTATION DES PERSONNES PARTICIPANTES ET DES ANIMATRICES OU ANIMATEURS » Prévoir environ une minute par personne	Favoriser la participation lors de l'atelier
15 min	ACTIVITÉ D'INTRODUCTION <i>Défi d'écriture</i> » Retour en groupe sur les réflexions et réactions à la suite de l'activité	Mettre la table quant au sujet de discussion de l'atelier et amorcer la réflexion
30 min	PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE Obligations légales » Interrogation mythe ou réalité » Revenir sur les réponses de l'interrogation pour susciter réflexions » Énoncer les faits quant aux obligations légales Qu'est-ce qu'un accommodement raisonnable?	S'approprier les responsabilités relatives aux mesures d'accommodement et d'inclusion devant être adoptées en milieu de pratique
	<i>Présentation de la capsule vidéo 1</i> » Réactions par rapport à la vidéo	
30 min	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE » Besoins des étudiantes et étudiants en situation de handicap (ÉSH) » Facteurs facilitants et obstacles » Tensions	Faire connaître les besoins et les différentes réalités des étudiantes et étudiants ayant des besoins sociopédagogiques dans le parcours de stage ainsi que les obstacles rencontrés
	<i>Réaction par rapport aux résultats de recherche et réflexion en équipe</i> » Liens pouvant être faits avec des situations rencontrées lors d'accompagnement en stage et leçons qu'on peut en tirer	
15 min	PAUSE	

<p>60 min</p> <p>15 min pour la vignette démo; 20 min en sous-groupes</p> <p>25 min pour le retour en grand groupe</p>	<p><i>Vignettes cliniques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> » Diviser le groupe en sous-groupes avec deux mises en situation <ul style="list-style-type: none"> » Guider les réflexions en employant l'outil de réflexion en quatre temps de l'Université Laval (2020). » Retour en grand groupe et présentation des réflexions des sous-groupes 	<p>Élaborer des stratégies avec les milieux de stage afin de mieux accompagner les stagiaires ayant des besoins sociopédagogiques</p>
<p>5 min</p>	<p>Suite du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> » Guide d'animation de la formation » Autres capsules vidéo » Répertoire d'outils cliniques <p>Conclusion : L'inclusion – une responsabilité partagée</p>	<p>Favoriser la pérennité du projet et des apprentissages de l'atelier</p>
<p>10 min</p>	<p>Formulaire d'évaluation et d'appréciation</p>	<p>Évaluer les retombées de l'atelier et appréciations</p>

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- » Ordinateur portable
- » Projecteur avec haut-parleurs, Fil HDMI
- » Capsule vidéo
- » Vignettes cliniques imprimées
- » Feuille avec les savoirs à évaluer en stage
- » Cahier de la personne participante



QUESTIONNAIRE DE DÉBUT DE RENCONTRE

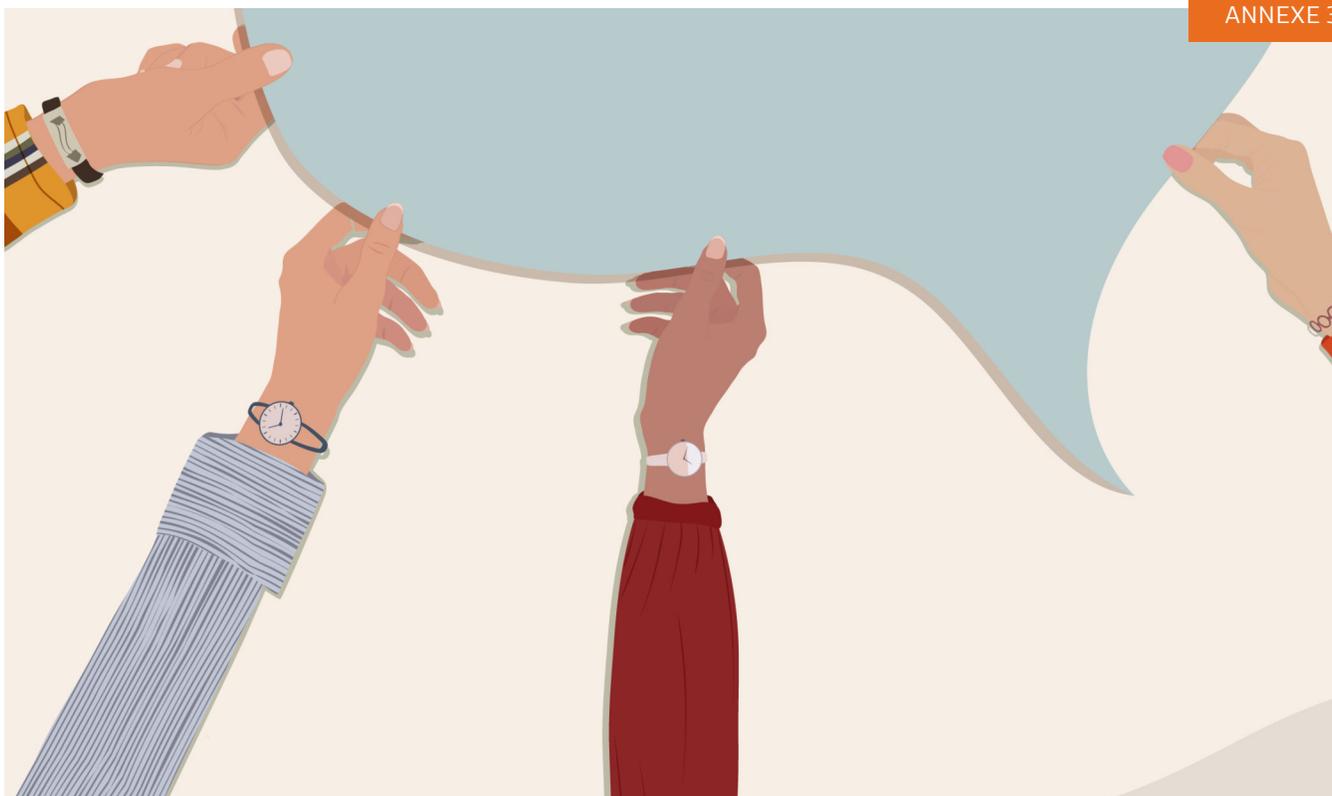
Avant de commencer la rencontre, nous vous proposons de remplir le questionnaire suivant. Ces réponses ne seront pas récoltées et elles vous appartiennent entièrement. À la fin de l'atelier, nous vous inviterons à remplir un questionnaire similaire. Vous pourrez ainsi comparer vos réponses et analyser si votre position a changé en cours de route.



1. Quels sont vos attentes et vos besoins?

2. Comment percevez-vous la mise en place d'accommodements pour les stagiaires ayant des besoins particuliers dans votre milieu de pratique?

3. Pensez-vous adopter un style d'accompagnement inclusif? Pouvez-vous citer des exemples?



QUESTIONNAIRE DE FIN DE RENCONTRE

Comme mentionné au début de ce cahier, nous vous invitons maintenant à répondre au questionnaire suivant. Vous pourrez comparer vos réponses avec celles que vous avez données au début de la rencontre. Nous vous rappelons que ces réponses sont confidentielles et qu'elles sont uniquement destinées à votre utilisation personnelle.



- 1. Comment percevez-vous maintenant la mise en place d'accommodements pour les stagiaires ayant des besoins socio-pédagogiques dans votre milieu de pratique ou, de façon plus générale, en stage?**

- 2. Quels sont les changements que vous pensez apporter à votre style d'accompagnement après votre participation à cet atelier? Citez des exemples.**

Merci de votre participation! Nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire et de le remettre avant de partir.

1. Est-ce que cet atelier répond aux attentes que vous aviez? Pourquoi?

2. Est-ce que l'objectif de la rencontre a été atteint? Pourquoi?

3. Qu'avez-vous le plus apprécié de cette rencontre?

4. Quels aspects de l'atelier sont à améliorer?

5. Quel est votre degré de satisfaction par rapport à cet atelier?

Pas du tout!	Plus ou moins	Satisfait	Tout à fait!
1	2	3	4

6. Qu'est-ce qui a été le plus surprenant ou le plus étonnant pour vous?

7. Si vous avez encore des questions après l'atelier, quelles sont-elles?

8. Comment pensez-vous pouvoir transposer les notions abordées lors de l'atelier dans votre pratique?

9. Autres commentaires ou suggestions.

QUELQUES SUGGESTIONS D'OUTILS

Accompagnement d'une personne en stage ayant des besoins sociopédagogiques

UQAT (2024, avril). *Accueillir un stage*, UQAT, <https://www.uqat.ca/services/stages/accompagnement-inclusif/>

Fournier, A.-L., Dagneau, B. et Villeneuve, H. (2020) *Les mesures d'accommodement en stage : un questionnaire en quatre temps*. Québec : Université Laval. https://www.stages.fss.ulaval.ca/criminologie/upload/files/Les_mesures_d_accommodement_en_stage.pdf

RIQEDI et ROSEPH. (s.d.). *Accompagner les membres de la communauté universitaire en situation de handicap*. <https://rqedi.com/wp-content/uploads/2022/03/FR-ROSEPH-2-1-1.pdf>

Services aux étudiants de l'Université de Montréal. (s.d.) *Guide d'accompagnement des étudiants en situation de handicap en contexte de stage : Travailler ensemble pour leur réussite*. Montréal : Université de Montréal. http://www.bses.h.umontreal.ca/documents/guide_stage.pdf

UQTR. (2015, 13 octobre). *Les étudiants en situation de handicap : réussite en stage* [Vidéo en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=KdmOtiY2XbY&t=1s>

Exemples d'accommodements

Université Laval. (s.d.) *Suggestions de mesures d'accommodement pour des difficultés fréquentes en milieu de travail ou de stage*. <https://www.aide.ulaval.ca/wp-content/uploads/2019/06/Suggestions-mesures-daccommodement.pdf>

Fournier, A.-L. et Simard, M.-H. (2020). *Les mesures d'accommodement : une responsabilité partagée*. Québec : Université Laval. <https://www.aide.ulaval.ca/wp-content/uploads/2023/03/Guide-CAE-accommodement-133576.pdf>

UQTR. (2015, 28 septembre). *Les étudiants en situation de handicap : Petits ajustements, grande différence* [Vidéo en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=mKjDLkJie-FA&list=PLv2wsUfQYt0VRdLZ5N8FcKMez6NC9MIAJ>

Le dévoilement de besoins sociopédagogiques

Fournier, A.-L. et Simard, M.-H. (2017). *Dévoiler votre situation de handicap : pour ou contre?* Québec : Université Laval. <https://www.aide.ulaval.ca/wp-content/uploads/2017/04/Guide-CAE-situation-de-handicap-.pdf>

RIQEDI et ROSEPH. (s.d.). *Répondre à une divulgation de situation de handicap, de problème de santé mentale et/ou de maladie chronique*. <https://rqedi.com/wp-content/uploads/2022/03/FR-ROSEPH-1-1.pdf>

RIQEDI. (2020, 9 mars). *Biais inconscients et recrutement idéo en ligne* [Vidéo en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=xw0ipKBbwz0>

Mieux comprendre les divers besoins

UQAT (2024, avril). *Accueillir un stage*, UQAT, <https://www.uqat.ca/services/stages/accompagnement-inclusif/>

Université Laval. (s.d.). *Les guides pédagogiques des déficiences fonctionnelles les plus fréquemment rencontrées dans la population étudiante*. <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/ressources-pour-le-personnel-enseignant/guides-pedagogiques/>

UQTR. (2015, 21 septembre). *Les étudiants en situation de handicap – Services adaptés* [Vidéo en ligne]. https://www.youtube.com/watch?v=3k_7dhbGAXo

Législations

Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. LQ. (2004). c. E-20.1. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/E-20.1>

Charte des droits et libertés de la personne. LQ. (1975). c. 12, 10. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-12>

Loi canadienne sur les droits de la personne. LRC. (1985). c. H-2, art. 10. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/h-6/page-1.html#h-250654>

